DOCUMENTATION GENERALE ET TARIFS

Pompes Funèbres CRISTAL

Raison sociale : C M J C

Adresse sociale : 84 CHEMIN DES VERTUS, 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Adresse de l'établissement : 725 AVENUE SAINTE CATHERINE, 83560 RIANS

Représentant légal : Pierre Yvan JUILLÉ

Forme juridique : SAS **Capital :** 7500€

Code APE : 9603Z

Numéro d'inscription au registre du commerce : 518 025 408 RCS DRAGUIGNAN

Numéro de SIRET de l'établissement : 518 025 408 00015

Numéro d'habilitation : 22-83-0098 **délivrée par le Préfet du Var**

Liste des activités pour lesquelles l'habilitation a été délivrée :
- **Transport de corps avant et après mise en bière**
- **Soins de conservation**, en sous-traitance avec l'établissement "OLEA SERVICES FUNÉRAIRES", sis La Seyne-sur-Mer (Var), habilité sous le numéro 22-83-0097
- **Fourniture des housses, cercueils et accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires**
- **Fourniture des corbillards et voitures de deuil**
- **Fourniture du personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations**, en sous-traitance avec l'établissement "M.G.A. Prestations Funéraires", sis Bouc-Bel-Air (Bouches-du Rhône), habilité sous le numéro 26-13-0328

Les prestations obligatoires :

1. La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées
2. La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière
3. Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation
4. Si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau
5. Si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion)
6. Frais avancés pour le compte de la famille rendus obligatoires par un texte : la vacation de police (art. R.2213- 48 CGCT) lorsque l'opération est soumise à surveillance, et la redevance de crémation lorsque le gestionnaire du crématorium en prévoit une

Les prestations réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- Les soins de conservation (actes de thanatopraxie), en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne
- Le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne et en cas d'infection transmissible ou de décision du préfet

Tarif Général - C M J C - Pompes Funèbres CRISTAL - Tarifs TTC

Date d'effet du tarif : 22/09/2026

Famille : A0
Préparation / organisation des obsèques

Sous-Famille : A010-Démarches et formalités

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
DEMARCHES	*DEMARCHES ET FORMALITES*	-	209,00 €
DEMARCHES1	*DEMARCHES ET FORMALITES (> 30Km)*	-	240,00 €
DEMARCHES3	*DEMARCHES ET FORMALITES INTERNATIONALES*	-	350,00 €

Sous-Famille : A050-Soins de conservation

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
SOINS FERIES	*SOINS DE CONSERVATION A DOMICILE DE 19H00 à 08H00 DIM (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	611,00 €
THANASOIN	*SOINS DE CONSERVATION de 08H00 à 19H00 (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	417,00 €
THANASOIN1	*SOINS DE CONSERVATION AVEC RECONSTRUCTION (SUR DEVIS) (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	Sur Devis
THANASOINDOM	*SOINS DE CONSERVATION DOMICILE DE 08H00 à 19H00 (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	471,00 €
THANATO	*SOINS DE CONSERVATION DE 19 H 00 à 08 H 00 DIM ET FERIES (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	541,00 €
THANPACEMAKER	*RETRAIT PACE MAKER*	50,00 €	-
THANPACMAKMAJ	*RETRAIT PACE MAKER SS TOILETTE OU SS SOINS*	148,00 €	-
THANSOINAUTOP	*SOINS DE CONSERVATION (POST AUTOPSIE) SUR DEVIS (Obligatoire en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les régles fixées par la compagnie aérienne)*	-	Sur Devis

Sous-Famille : A060-Toilette mortuaire

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
THANTOILEHAB	*TOILETTE SUR CORPS AUTOPSIE*	-	245,00 €
THANTOILEHABI	*TOILETTE ET HABILLAGE DE 08H00 à 19H00*	-	195,00 €
TOILDOMFERIE	*TOILETTE DOMICILE DE 19H00 à 08H00 DIM ET FERIES*	-	325,00 €
TOILDOMJOUR	*TOILETTE DOMICILE DE 08H00 à 19H00*	-	250,00 €
TOILETTE	*TOILETTE DE 19H00 à 08H00 DIM ET FERIES*	-	252,00 €

Sous-Famille : A070-Chambre Funéraire

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
ADMCERC	*ADMISSION CERCUEIL FERME*	-	100,00 €
ADMISSIONCERC	*ADMISSION CERCUEIL FERME AVEC PRESENTATION 1 HEURE*	-	150,00 €
ADMISSIONEXP	*ADMISSION HORS HEURES OUVRABLES DE 18H00 A 9H00*	-	270,00 €
LABORATOIRE	*LOCATION DE LABORATOIRE*	-	120,00 €
LABORATOIRE2	*LOCATION DE LABORATOIRE POUR TOILETTE RITUELLE*	-	145,00 €
SALON24	*SALON POUR 24 HEURES*	-	140,00 €
SALON3J	*FORFAIT SALON 3 JOURS*	-	370,00 €
SALONSUP	*JOURNEE SUPPLEMENTAIRE EN SALON*	-	50,00 €
TABLESALON	*PRESENTATION EN SALON SUR TABLE REFRIGEREE 24 HEURES*	-	70,00 €

Sous-Famille : A072-Frais d'admission

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
ADMINISSION	*FRAIS D'ADMISSION*	-	170,00 €

Sous-Famille : A074-Frais de séjour en case réfrigérée

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
CELLULE3J	*FORFAIT CELLULE 3 JOURS AVEC PRESENTATION 30 MINUTES*	-	260,00 €

CELLULESUPP	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE EN CELLULE	-	40,00 €

Sous-Famille : A080-Vacation de police

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
VAC15	VACATION DE POLICE AIX EN PROVENCE	15,85 €	-
VAC18	VACATION POLICE GINASSERVIS/RIANS/GARDANE/PERTUIS	20,00 €	-
VAC20	VACATION DE POLICE MANOSQUE	20,00 €	-
VAC20M	VACATION DE POLICE MARSEILLE	20,00 €	-
VAC22	VACATION DE POLICE TOULON	25,00 €	-
VAC25	VACATION DE POLICE SAINT-MAXIMIN	25,00 €	-
VACBRI	VACATION DE POLICE BRIGNOLES / DRAGUIGNAN	23,00 €	-
VACNANS	VACATION DE POLICE NANS LES PINS / TRETS	25,00 €	-

Sous-Famille : A091-Publication d'avis dans la presse TVA 20

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
PRESSE	PRESSE (SUR DEVIS)	-	Sur Devis

Sous-Famille : A097-Autres prestations ou fournitures éventuelles TVA 20

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
LOCCOUSSIN	MISE A DISPOSITION COUSSIN A DECORATION	-	25,00 €
LOCDRAPTRICO	MISE A DISPOSITION DRAP TRICOLORE	-	25,00 €
LOCTABLEREFRI	MISE A DISPOSITION DE LA TABLE REFRIGERANTE PAR JOUR	-	50,00 €
LOCTABLEREGIS	MISE A DISPOSITION TABLE ET REGISTRE PENDANT LA CEREMONIE	-	50,00 €
LOCTABLESIGNA	MISE A DISPOSITION TABLE ET REGISTRE AVANT LA CEREMONIE	-	85,00 €
SALCUE	LOCATION DE SALLE CREMATORIUM CUERS	-	113,62 €

Famille : B0

Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)

Sous-Famille : B020-Forfait de transport

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANAVMIBMAJ	TRANSPORT AVANT MISE EN BIERE MAJORE	-	350,00 €
TRANAVMISBIER	TRANSPORT AVANT MISE EN BIERE (<50 Km)	-	290,00 €

Sous-Famille : B030-Transport pour un trajet

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSADISTANC	TRANSPORT A DISTANCE (LE Km A/R) AVANT MISE EN BIERE	-	1,20 €

Sous-Famille : B040-Housse mortuaire

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANHOUSSE	HOUSSE DE TRANSPORT RENFORCEE	-	100,00 €
ACCCERHOUSSE	HOUSSE BIODEGRADABLE	50,00 €	-
FOSHOUSSE	HOUSSE POUR EXHUMATION	80,00 €	-

Famille : C0

Cercueil et accessoires

Sous-Famille : C010-Cercueil

Référence		Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
BREST	CERCUEIL BREST cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. Pin village écogéré, vernis satin, cache-vis bois insert clair	999,00 €	-
CERCOUL	CERCUEIL COULEUR TOMBEAU cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. FORME tombeau. 22mm. ORNEMENTS ABS NICKELE	1 450,00 €	-
cercouleur	CERCUEIL COULEUR PARISIEN cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. FORME PARISIEN. 22mm. ORNEMENTS ABS NICKELE	1 350,00 €	-

CERCRELIQ0,80	RELIQUAIRE 0,70 OU 0,80 AVEC PLAQUE D'IDENTITE	183,00 €	-
CERCRELIQ1,20	RELIQUAIRE 1,20 OU1,30 PIN ET SA PLAQUE D'IDENTITE	253,00 €	-
CERCUEIL AMIA	CERCUEIL AMIA cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. Pin forme sarcophage, finition brut	500,00 €	-
CERTOUL	CERCUEIL TOUL cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie.	1 980,00 €	-
CERZINC	CERCUEIL HERMETIQUE "ZINC" MUNI D'UN FILTRE EPURATEUR (Obligatoire si l'une des conditions de l'art. R. 2213-26 du CGCT est remplie : dépôt à résidence, en édifice cultuel ou en caveau provisoire au-delà de six jours ; transport international ; infection transmissible ; décision du préfet)	-	396,00 €
CREHEN	CERCUEIL CREHEN cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. peuplier, vernis satin, cache-vis ABS or	905,00 €	-
LOUCOIS ACAJOU	CERCUEIL LOUVOIS ACAJOU cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. Acajou, vernis brillant, poignées et cache-vis laiton massif	3 175,00 €	-
LOUVOIS	CERCUEIL LOUVOIS CHÊNE cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. Chêne premier, vernis brillant, poignées et cache-vis zamak or	3 585,00 €	-
PANAZOL	CERCUEIL PANAZOL cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. Chêne premier, vernis satin, poignées et cache-vis zamak vieux bronze	1 945,00 €	-
PARCEY	CERCUEIL PARCEY cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. essence chêne campagne, vernis satin ornements zamak vieux bronze	1 382,00 €	-
PARLY	CERCUEIL PARLY cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. chêne rustique, poignées zamak vieux bronze	1 009,00 €	-
PRECIAL	CERCUEIL PRECIAL cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. pin rustique poignées plastique or	795,00 €	-
ROUSSILLON	CERCUEIL ROUSSILLON cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. chêne premier, vernis satin, poignées et cache-vis zamak nickelé perlé	2 253,00 €	-
SANS PLINTHE	CERCUEIL STANDARD cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. chêne élégance, poignées et cache-vis zamak nickelé	1 229,00 €	-
TALENSAC	CERCUEIL TALENSAC cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. pin premier écogéré, vernis satin, poignées bois liseré or, cache-vis couleur or	1 355,00 €	-
TARNOS	CERCUEIL TARNOS cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. chêne village, vernis satin, poignées et cache-vis zamak vieux bronze	1 792,00 €	-
THEIX	CERCUEIL THEIX cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. peuplier, vernis satin, poignées et cache-vis ABS or	1 070,00 €	-
THENAC	CERCUEIL THENAC cuvette étanche, quatre poignées, plaque d'identité, visserie. chêne rustique, vernis satin, poignées et cache-vis zamak vieux bronze	1 485,00 €	-

Sous-Famille : C020-Capiton

Référence		Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
ANOCOQ	CAPITON ANOBLIS COQUELICOT	-	324,00 €
ANOMER	CAPITON ANOBLIS MER	-	324,00 €
ANONAT	CAPITON ANOBLIS NATURE	-	324,00 €
ANOREVE	CAPITON ANOBLIS REVE	-	324,00 €
ANOROSE	CAPITON ANOBLIS ROSES	-	324,00 €
CAPARANIA	CAPITON ARANIA GRIS OU BEIGE	-	234,00 €
CAPARMERIA	CAPITON CAPELLA COULEUR ECRU	-	160,00 €
CAPCHALON	CAPITON NATURA	-	178,00 €
CAPDAHLIA	CAPITON MELISSE	-	162,00 €
CAPDEN	CAPITON DENIA	-	112,00 €
CAPGAURA	CAPITON MELISSE REVERSIBLE	-	184,00 €
CAPGRA	CAPITON GRANADA	-	202,00 €
CAPITON MELISSE REV	BORDEAUX ou BLEU MARINE	-	184,00 €
CAPITON NATURA	LIN ECRU	-	178,00 €
CAPITON NYMPHEA	CAPITON NYMPHEA	-	317,00 €
CAPPAS	CAPITON PASTEL REVERSIBLE	-	188,00 €
CAPSEV	CAPITON SEVOGIE	-	225,00 €
CAPSOCIAL	VOILAGE DE CERCUEIL	-	70,00 €
CAPVELAYLIN	CAPITON VELAY TAFFETAS UNI	-	99,00 €
MAJESTA	CAPITON MAJESTA	-	234,00 €
VELMOR	CAPITON VELAY MORVAN FLEURI	-	190,00 €

VELOLLIERES	CAPITON VELAY OLLIERES	-	144,00 €

Sous-Famille : C030-Plaque d'identité sur le cercueil

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
ACCCERPLAQUES	PLAQUE ENCADREE POUR CERCUEIL	-	30,00 €

Sous-Famille : C040-Emblème civil ou religieux

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
ACCCERCROISSA	CROISSANT MUSULMAN	-	43,00 €
ACCCERCROISSB	ETOILE MUSULMAN	-	27,00 €
ACCCERCROIXHU	CROIX HUGUENOTTE	-	55,00 €
ACCCERCROIXSA	CROIX CREMATION	-	31,00 €
ACCCERCROIXSB	CROIX CREMATION POUR CERCUEIL ENFANT	-	19,00 €
ACCCERCROIXSI	CROIX INHUMATION	-	31,00 €
ACCCERETOILE	ETOILE DE DAVID	-	48,00 €
ACCCERFLAMBE	FLAMBEAU CREMATION DORE	-	25,00 €
ACCCERFLAMBEA	FLAMBEAU VIEUX BRONZE	-	69,00 €
ACCCERFRANC	EMBLEME FRANC-MAÇON	-	26,00 €
ACCCERROSECRE	ROSES CREMATION DORE	-	29,00 €
ACCCERROSEINH	ROSE VIEUX BRONZE	-	65,00 €
papillon	LOT 25 PAPILLONS A COLLER	-	55,00 €

Famille : D0
Mise en bière et fermeture du cercueil

Sous-Famille : D010-Personnel

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSPOMIANTB	MISE EN BIERE ANTICIPEE	-	200,00 €
TRANSPORMISEB	MISE EN BIERE	-	148,00 €
TRANSPORPOSE	POSE DES SCELLES	-	18,00 €

Famille : E0
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil)

Sous-Famille : E020-Forfait de transport

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSPFRAIS	PRISE EN CHARGE TRANSPORT AVANT OU APRES MISE EN BIERE	-	80,00 €

Sous-Famille : E030-Transport pour un trajet

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSADISTAN1	TRANSPORT A DISTANCE (Km A/R) APRES MISE EN BIERE	-	1,20 €

Famille : F0
Cérémonie funéraire

Sous-Famille : F010-Corbillard avec chauffeur

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSPORCEREC	CORBILLARD POUR DEPLACEMENT	-	190,00 €
TRANSPORCEREM	CORBILLARD CEREMONIE HORS SECTEUR AVEC CHAUFFEUR	-	470,00 €
TRANSPORCEREN	CORBILLARD CEREMONIE LOCAL (50Km A/R) AVEC CHAUFFEUR	-	429,00 €

Sous-Famille : F020-Personnel

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSPORPORT	PORTEUR	-	125,00 €

Sous-Famille : F030-Maitre de cérémonie

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
POR REINTE	PORTEUR REINTEGRATION	-	125,00 €
TRANSMAICEREM	MAITRE DE CEREMONIE	-	160,00 €

Sous-Famille : F050-Frais de culte

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
CHAPMARSEILLE	LOCATION CHAPELLE SAINT-PIERRE MARSEILLE	-	108,00 €
CULRIANS	CULTE	-	200,00 €

Sous-Famille : F097-Autres prestations ou fournitures éventuelles TVA 20

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
TRANSAVION	TRANSPORT EN AVION (SUR DEVIS)	-	Sur Devis
TRANVEHICUL	VEHICULE DE DEPLACEMENT POUR FAMILLE	-	180,00 €

Famille : G0
Inhumation / Exhumation

Sous-Famille : G020-Ouverture et fermeture de caveau

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
FOSCAVEAUHORS	OUVERTURE FERMETURE CAVEAU sous réserve du type d'ouverture et sous réserve de pompage	-	430,00 €
FOSDEPLACEMON	DEPLACEMENT MONUMENT	-	590,00 €
FOSEQUAI2	SCELLEMENT URNE SUR CAVEAU AVEC DEMARCHE (50 KM A/R)	-	170,00 €
FOSPIQUEREM	PIQUET OU CROIX DE REMARQUE ET SA PLAQUE	-	130,00 €
FOSPOMPAGE	POMPAGE D EAU	-	350,00 €
FOSTERRECOMMU	OUVERTURE FERMETURE CREUSEMENT TERRE COMMUNE	-	650,00 €

Sous-Famille : G040-Personnel pour inhumation (ou exhumation)

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
FOSELIMINATIO	ELIMINATION DES DECHETS	-	50,00 €
FOSREDUCTION	REDUCTION DE CORPS	-	130,00 €

Sous-Famille : G070-Marbrerie TVA 20

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
GRAVUR10	RECHAMPISSAGE MOTIF SUR DEVIS	-	Sur Devis
GRAVURE1	GRAVURE GRDE LETTRE 5 CM MAX SABLAGE OU MAIN	-	13,00 €
GRAVURE2	GRAVURE BAS RELIEF GRANDE LETTRE	-	22,50 €
GRAVURE3	GRAVURE PETITE LETTRE SABLAGE OU MAIN	-	9,00 €
GRAVURE4	GRAVURE BAS RELIEF PETITE LETTRE	-	17,50 €
GRAVURE5	RECHAMPISSAGE PETITE LETTRE	-	3,75 €
GRAVURE6	GRAVURE MOTIF 20/30 CM	-	125,00 €
GRAVURE7	GRAVURE MOTIF 30 CM ET PLUS	-	250,00 €
GRAVURE8	GRAVURE SUR VASE	-	11,25 €
GRAVURE9	RECHAMPISSAGE GRANDE LETTRE	-	6,25 €

Famille : H0
Crémation

Sous-Famille : H030-Urne avec sa plaque

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
DOREE	URNE DOREE BIODEGRADABLE	144,00 €	-
FLAMME	URNE ARIA FLAMME fibre de verre / résine US33	137,00 €	-
IPSUM	URNE FEUILLE D'ARGENT	127,00 €	-

marbre	pietra ivoire	242,00 €	-
SYLVA	URNE SYLVA BLANCHE	150,00 €	-
ubio10or	URNE AMPHORE	126,00 €	-
URCER	URNE CERAMIQUE NOIRE OU BLANCHE	150,00 €	-
URCOF	URNE COFFRE ETERNITY	180,00 €	-
URGALET	URNE GALET AVEC RELIQUAIRE	162,00 €	-
URIMMER	URNNE IMMERSIBLE CUARZO	177,00 €	-
URJAR	URNE JARRE ROSE OU COLOMBE	156,00 €	-
URMORE	URNE MORENA BLANCHE	141,00 €	-
URNE	URNE RESINE fibre de verre / résine Eclat US12	162,00 €	-
URNE AZUR	URNE AZUR temps de dissolution 7 heures UBM4 bleue ou rouge	140,00 €	-
URNE BICOLORE	URNE BLANCHE ET BLEUE LISERE BLANC Glossy fibre de verre / résine US44	159,00 €	-
urne biodégradable	URNE BIODEGRADABLE	175,00 €	-
URNE CARTON	URNE CARTON CARREE	84,00 €	-
urne cluse	URNE FIBRE DE VERRE CLUSE	144,00 €	-
URNE LANNAY	URNE LANNAY BICOLORE LISERE GRIS fibre de verre / résine Lannay us24	141,00 €	-
URNE PLUME	URNE PLUME BLANCHE fibre de verre / résine noire US79	192,00 €	-
URNE10	URNE FORME COEUR	155,00 €	-
URNE11	URNE FORME CUBE COULEUR NOIR ET ARGENT	156,00 €	-
URNE2	URNE CHROMI FIBRE AVEC LISERE GRIS HAUT fibre de verre / résine US83	123,00 €	-
URNE3	URNE PAPILLON	186,00 €	-
URNE4	URNE BIODEGRADABLE IMMERSIBLE	189,00 €	-
URNE5	URNE LYSIS fibre de verre / résine US34	156,00 €	-
URNE6	URNE GRANIT	170,00 €	-
URNE7	URNE LUCE AVEC BOUGIE fibre de verre / résine US72	174,00 €	-
URNE8	URNE CARTON	70,00 €	-
URNE9	URNE BELIZE	145,00 €	-
URNEACIER	URNE METAL/ALUMINIUM/POLYMERE	80,00 €	-
URNEACIER1	URNE METAL ANTHRACITE/GRIS	255,00 €	-
URNEACIER2	URNE METAL GRIS/OISEAUX	255,00 €	-
URNEBAMBOU	URNE BAMBOU	140,00 €	-
URNEETER	URNE ETERNITY COFFRE	180,00 €	-
URNELIENCUIR	URNE LIEN EN CUIR	225,00 €	-
URNEPLAQUE	PLAQUE REGLEMENTAIRE POUR URNE	-	30,00 €
URNERELIQUAIRE	URNE RELIQUAIRE	60,00 €	-
URPLUME	URNE DESSIN PLUME BICOLORE	168,00 €	-

Sous-Famille : H050-Inhumation de l'urne

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
POMPESFUN1	OUV/FERM CAVEAU AVEC INHUMATION D'URNE	-	Sur Devis

Sous-Famille : H097-Autres prestations ou fournitures éventuelles TVA 20

Référence	Désignation	Prestations obligatoires - TTC	Prestations non obligatoires - TTC
FOSCOLUMBARIU	OUVERTURE FERMETURE COLUMBARIUM	-	200,00 €
FOSDALLET	OUVERTURE FERMETURE DALLETTE sous réserve du type d'ouverture et sous réserve de pompage	-	370,00 €

Pompes Funèbres CRISTAL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRESTATIONS FUNÉRAIRES

****Applicables aux contrats conclus à compter du 1er octobre 2026****

1. GENERALITES

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les ventes réalisées par **Pompes Funèbres CRISTAL,** société C M J C, SAS au capital de 7500€, inscrite au **RCS** de Draguignan sous le numéro **518 025 408,** dont le siège social est situé :
84 chemin des Vertus _ 83470 St Maximin la Ste Baume,
et dont les numéros d'habilitation sont :

- **Établissement de Rians : 22-83-0098**
- **Établissement de Forcalqueiret : 24-83-0279**
- **Établissement de Nans les pins : 26-83-0201**
- **Établissement de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume : 24-83-0272**

(ci-après « Société ») à toute personne physique qui sollicite la Société, à titre non professionnel (ci-après le « Client ») et portant sur les prestations funéraires suivantes : (ci-après : « Prestations ») :

- Transport de corps avant et après mise en bière
- Organisation des obsèques
- Soin de conservation (en sous traitance avec la société "Olea Services Funéraire" sise 525 Chemin de la Farlède, ZA Les Playes _ 83500 La Seyne s/Mer, habilitée sous le numéro 22-83-0097)
- Fourniture des housses, cercueils et accessoires interieur et exterieur ainsi que des urnes cinéraires
- Fourniture des corbillards et voitures de deuil
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumation, exhumations et crémations (en sous traitance avec la société "M.G.A. Prestations Funéraires" sise à Bouc-Bel-Air (13320), habilitée sous le numéro 26-13-0328)

Les Conditions Générales de Vente (ci-après « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») sont adressées ou remises au Client avant la signature du devis et toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.
La version applicable des CGV est celle en vigueur au jour de la signature du bon de commande.
Le tarif des prestations fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente.

2. COMMANDES

La Société s'engage à informer et conseiller le Client dans le plus strict respect conformément à l'arrêté du 23 août 2010 modifié par l'arrêté du 11 février 2025 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires, les commandes sont précédées d'un devis gratuit, écrit, daté, et faisant apparaître le prix TTC de chaque Prestation ainsi que le montant total du devis TTC en euros.
Le devis fait également apparaître les prestations obligatoires et les prestations facultatives.
Les prestations obligatoires sont :

1. La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées.
2. La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière.
3. Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation.
4. Si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau.
5. Si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).
6. Frais avancés pour le compte de la famille rendus obligatoires par un texte : la vacation de police (art. R.2213- 48 CGCT) lorsque l'opération est soumise à surveillance, et la redevance de crémation lorsque le gestionnaire du crématorium en prévoit une.

Les prestations réglementaires obligatoires qu'en fonction des circonstances sont :

- Les soins de conservation (actes de thanatopraxie), en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne.
- Le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne et en cas d'infection transmissible ou de décision du préfet.

Le devis est établi par écrit sur la base des demandes et des choix effectués par le Client.
Le devis est valable 1 mois à compter de sa date d'établissement, sauf en cas de prolongation par écrit.
Le devis distingue également les Prestations réalisées par la Société et les Prestations réalisées par des tiers.
Lorsque le Client a décidé d'accepter tout ou partie du devis, la Société émettra un bon de commande reprenant l'ensemble des Prestations retenues par le Client. Aucun bon de commande ne sera émis sans devis préalable. La commande de Prestations résulte de l'acceptation par le Client de ce bon de commande écrit dont un exemplaire lui est remis.
La signature du bon de commande par le Client manifeste par conséquent sa pleine acceptation du contenu de la commande et des présentes Conditions Générales de Vente.

3. MODIFICATION DE LA COMMANDE

Toute commande est en principe ferme. Toute modification de commande souhaitée par le Client avant l'exécution de la Commande doit être sollicitée par écrit et ne peut être prise en considération qu'après l'acceptation écrite de la Société. Un nouveau bon de commande sera émis si la modification souhaitée impacte le prix de la commande.

4. PRIX

Les prix des prestations s'entendent en euros et toutes taxes comprises avec le taux de TVA applicable (sans escompte ni rabais). Les prix applicables sont ceux du tarif en vigueur au jour de la commande.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les Prestations seront payées par un acompte de 30% au moment de l'acceptation de la commande et les 70% restant dans un délai de 3 mois à compter de l'émission de la facture.

La Société peut, à la demande du Client, se charger d'obtenir un règlement partiel ou total de la facture par prélèvement sur les comptes financiers du défunt dans les limites admises par la réglementation en vigueur.

6. DÉLAI D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

La Société exécutera les Prestations dans le délai des funérailles à compter de la réception du bon de commande accepté et signé.

La Société fera ses meilleurs efforts pour que soient respectés au mieux les horaires fixées pour les différentes phases des obsèques.

7. TIERS INTERVENANT

Le devis distingue, pour répondre aux exigences légales, les prestations réalisées par la Société et celles réalisées par des tiers.

Le Client peut désigner les entreprises qu'il entend voir intervenir.

Dans cette hypothèse, ce seront les conditions générales du tiers qui seront applicables aux produits ou prestations concernées. En outre le devis précisera les noms de ces tiers intervenants ainsi que le prix des prestations et fournitures assurées par ces derniers pour le montant net facturé.

Dans l'hypothèse où le Client confie à la Société le soin de choisir les tiers intervenants, le devis émis par la Société précisera les noms de ces tiers intervenants ainsi que le prix des prestations assurées par ces derniers et, le cas échéant, le montant des honoraires correspondant à la Représentation du Client auprès de ces tiers intervenants, ainsi que le prix net facturé TTC.

Le devis fera également apparaître le montant des honoraires correspondant, intervenant par intervenant, à la représentation du Client auprès des diverses administrations, organismes cultuels ou autres organismes, ainsi que les sommes demandées par ces organismes, qu'il s'agisse de taxes ou de redevance ou de prix, et qui seront avancées par la Société. Le montant total de l'ensemble des honoraires perçus est mentionné sur le devis.

En tout état de cause, la Société ne peut être responsable de l'intervention de ces tiers et de la bonne exécution ou des délais d'exécution des interventions qui leur incombent, sauf au Client d'apporter la preuve que les retards, erreurs ou fautes seraient en tout ou partie imputable à la Société.

8. DÉFUNT

Le Client s'engage à prélever tous les objets personnels du défunt le plus tôt possible à compter du décès avant toute intervention du personnel de la Société qui se décharge de toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation par le Client.

La Société ne peut être tenue responsable des effets personnels et en particulier des bijoux qui n'auraient pas été retirés du défunt avant toute intervention de son personnel.

Le Client remet à la Société dans les meilleurs délais la tenue qu'il souhaite voir porter par le défunt à l'occasion de ses funérailles.

Le Client s'engage à informer la Société si le défunt était porteur d'une prothèse ou d'un appareil fonctionnant au moyen d'une pile et si la prothèse/appareil a été retirée par un médecin ou un thanatopracteur. A défaut, le Client autorise par écrit la Société à procéder à l'extraction de la prothèse/appareil.

9. GARANTIE – RESPONSABILITE

La Société apporte à la vente des biens qu'elle réalise dans le cadre des Prestations commandées les garanties légales applicables.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée pour non-exécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Conformément à la loi, il est rappelé ci-dessous les dispositions relatives aux garanties légales applicables aux biens vendus :

Garantie légale de conformité

Article L217-3 du Code de la consommation

Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

Article L 217-4 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat.

Article L 217-5 du Code de la consommation

I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit

de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;
2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;
3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;
4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;
5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;
6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.
II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :
1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;
2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou
3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.
III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartent des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Article L217-8 du Code de la consommation
En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section.
Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.
Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

Article L 217-12 du Code de la consommation
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Garantie légale contre les vices cachés :

Article 1641 du Code civil
Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 code civil
Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1644 code civil
Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1645 du Code civil
Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur

Article 1646 du Code civil
Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1648 alinéa 1 du Code civil
L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La Société pourra être amenée à collecter et traiter, en qualité de responsable du traitement, les catégories suivantes de données personnelles concernant le Client :

- Données d'identification (ex : nom, prénom, etc.).
- Données de contact (ex : numéro de téléphone, adresse email, etc.)

Le traitement de ces données personnelles sera mis en œuvre par la Société pour les finalités et sur les bases légales suivantes :

Finalités	Bases légales
Etablissement et communication de devis	Mesures précontractuelles.
Conclusion et exécution du contrat entre la Société et le Client (incluant notamment, mais sans limitation : établissement des bons de commande, fourniture des Prestations, facturation, etc.).	Exécution contractuelle.
Gestion des relations avec les tiers fournissant des services funéraires annexes ainsi qu'avec les administrations, organismes cultuels ou autres organismes pour les besoins de l'accomplissement des obsèques.	Exécution contractuelle.
Gestion des relations avec les organismes d'assurance en charge des éventuels contrats obsèques conclues par le défunt.	Exécution contractuelle.
Gestion du recouvrement et du contentieux.	Intérêt légitime de la Société à assurer la défense de ses intérêts et droits.

Dans le cadre de l'accomplissement des finalités ci-dessus, les données personnelles concernant les Clients pourront être partagées avec les destinataires suivants :

- Des sous-traitants de la Société agissant pour son compte conformément à ses instructions.
- Des administrations, organismes cultuels ou autres organismes.
- Des tiers fournissant des services funéraires annexes.
- Des organismes d'assurances en charge des éventuels contrats obsèques conclus par le défunt.
- [Option 1 – Absence de transfert vers un pays non reconnu comme « adéquat » en dehors de l'U.E.] Les données personnelles ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.
- [Option 2 – Transfert vers un pays « non adéquat » en dehors de l'U.E.] La Société pourra être amenée à transférer les données personnelles du Client en dehors de l'U.E., vers le pays choisi pour le rapatriement du corps du défunt.

Le Client peut obtenir une copie des garanties mises en place pour ces transferts en envoyant un message aux adresses mentionnées ci-dessous.
Les données personnelles seront conservées pendant 10 ans pouvant être augmentée des durées de prescription applicables.
Les personnes concernées ont un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données, ainsi que le droit de s'opposer et de demander la limitation du traitement de leurs données personnelles. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : **contact@pfcristal.com** ou par voie postale : C M J C **Pompes Funèbres Cristal 84 chemin des vertus, 83470 St Maximin la Ste Baume.**

11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les CGV sont régies par la loi française. Avant toute action contentieuse les parties chercheront de bonne foi à régler à l'amiable leurs différends.
En cas de désaccord avec la réponse apportée par la Société, le Client a également la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de la consommation par courrier à l'adresse : **FCA - 77 rue de Lourmel - 75015 Paris** ou en ligne à l'adresse suivante : **www.mcca-mediation.fr** en utilisant le formulaire en ligne prévu à cet effet.
A défaut d'accord, tous les litiges relatifs à la validité, l'interprétation des Conditions Générales de Vente et du devis ainsi qu'à leur exécution ou la résolution seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

A : Le :

Le Client
Signature précédée de la mention <<lu et approuvé>>

Pompes Funèbres CRISTAL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRESTATIONS MARBRERIE FUNÉRAIRE

****Applicables aux contrats conclus à compter du 1er octobre 2026****

1 : Objet et Champ d'Application
Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent de plein droit toutes les ventes de produits (monuments funéraires, cinéraires, articles d'ornement) et toutes les prestations de services (pose, gravure, rénovation, entretien) proposées par Pompes Funèbres CRISTAL, société C M J C, SAS au capital de 7500€, inscrite au RCS de Draguignan sous le numéro 518 025 408, dont le siège social est situé :
84 chemin des Vertus _ 83470 St Maximin la Ste Baume,

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du devis ou du bon de commande, de la notice d'information obligatoire relative aux prestations funéraires prévue par la réglementation applicable, ainsi que des présentes CGV, et déclare expressément les accepter sans réserve.

Il est expressément rappelé que les prestations de marbrerie funéraire revêtent un caractère strictement facultatif.

2 : Devis et Formation du Contrat
Toute commande donne lieu à l'établissement préalable d'un devis écrit, détaillé et gratuit, dont la durée de validité est fixée à 30 jours à compter de sa date d'émission.

Le contrat n'est définitivement formé qu'après :
1. La signature du devis par le Client, matérialisant son acceptation expresse ("Bon pour accord").
2. Le versement d'un acompte égal à 30% du montant total TTC de la commande, sauf accord contraire écrit.

3 : Prix et Modalités de Paiement
3.1 Prix
Les prix sont fermes et exigibles en euros. Ils sont indiqués en Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) au taux de TVA en vigueur à la date de signature du devis. Toute modification ultérieure des taux de taxes applicables sera répercutée sur le prix final.

3.2 Modalités de règlement
Sauf conditions particulières contraires stipulées sur le devis, le solde des sommes dues doit être intégralement réglé par le Client le jour de la réception ou de la pose des travaux. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

3.3 Retard de paiement
En cas de défaut ou de retard de paiement des sommes dues par le Client au-delà de la date d'échéance figurant sur la facture, des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal majoré seront appliquées de plein droit, après mise en demeure préalable restée infructueuse.

4 : Spécificités des Matériaux Naturels
Le Client est expressément informé que le marbre, le granit et la pierre sont des matériaux naturels. En conséquence, ils présentent par nature des variations de coloris, de veinages, de grains, de cristallisations ou de nuances impossibles à éviter.

Ces particularités font l'authenticité de l'ouvrage et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des vices cachés ou des défauts de conformité. Les échantillons ou photographies présentés au Client n'ont qu'une valeur indicative et n'engagent pas le Marbrier à une identité parfaite de texture ou de teinte.

5 : Autorisations Administratives
La pose, la dépose ou la modification d'un monument funéraire dans l'enceinte d'un cimetière sont soumises à l'obtention préalable d'une autorisation délivrée par le Maire de la commune concernée.

Le Marbrier se charge des démarches administratives nécessaires au nom et pour le compte du Client, à condition que ce dernier lui fournisse l'ensemble des pièces requises (titre de concession, livret de famille, etc.). Le Marbrier ne saurait être tenu pour responsable d'un retard ou d'un refus de délivrance d'autorisation par les services municipaux.

6 : Délais d'Exécution et Conditions de Pose
6.1 Délais
Les délais d'exécution et de pose mentionnés sur le devis sont indicatifs. Le Marbrier s'engage à faire ses meilleurs efforts pour les respecter.

6.2 Aléas d'exécution
Le Marbrier est libéré de plein droit de ses obligations relatives aux délais en cas de survenance de circonstances indépendantes de sa volonté, notamment :
* Intempéries climatiques graves (gel, fortes pluies empêchant le coulage ou le séchage du béton).

* Restrictions d'accès imposées temporairement par le règlement intérieur du cimetière ou par la municipalité (ex: interdiction des travaux lors des fêtes de la Toussaint).
* Retards liés aux démarches des tiers ou à l'absence de droits administratifs validés.

7 : Droit de Rétractation
Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client dispose en principe d'un droit de rétractation de 14 jours en cas de contrat conclu hors établissement ou à distance.

Toutefois, en application de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation **ne peut pas être exercé** pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. En conséquence, dès lors que la commande porte sur un monument sur-mesure ou comporte des gravures nominatives personnalisées, le Client renonce expressément à son droit de rétractation à compter de la validation du devis.

8 : Réception des Travaux et Garanties
8.1 Réception
À l'issue des travaux, le Client s'engage à signer un procès-verbal de réception. À défaut de signature ou de réserves formulées par écrit dans un délai de [ex: 48 heures] suivant la notification d'achèvement des travaux, l'ouvrage est réputé reçu sans réserve.

8.2 Garanties légales
Le Marbrier reste tenu des garanties légales conformément au Code civil :
* **Garantie biennale / décennale :** Applicable selon la nature structurelle de l'ouvrage (solidité de la semelle en béton, risques d'affaissement du monument).
* **Garantie des vices cachés :** Permettant de réparer les défauts non apparents lors de la livraison.

9 : Règlement des Litiges et Médiation
9.1 Réclamation préalable
En cas de différend relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat, le Client doit adresser une réclamation écrite par lettre recommandée avec accusé de réception l'opérateur de pompes funèbres à l'adresse suivante : Pompes Funèbres Cristal, C M J C 84 Chemin de vertus 83470 St Maximin la Ste Baume.

9.2 Données à caractère personnel
La Société pourra être amenée à collecter et traiter, en qualité de responsable du traitement, les catégories suivantes de données personnelles concernant le Client :

- Données d'identification (ex : nom, prénom, etc.).
- Données de contact (ex : numéro de téléphone, adresse email, etc.)

Le traitement de ces données personnelles sera mis en œuvre par la Société pour les finalités et sur les bases légales suivantes :

Finalités	**Bases légales**
Etablissement et communication de devis	Mesures précontractuelles.
Conclusion et exécution du contrat entre la Société et le Client (incluant notamment, mais sans limitation : établissement des bons de commande, fourniture des Prestations, facturation, etc.).	Exécution contractuelle.
Gestion des relations avec les tiers fournissant des services funéraires annexes ainsi qu'avec les administrations, organismes cultuels ou autres organismes pour les besoins de l'accomplissement des travaux.	Exécution contractuelle.
Gestion des relations avec les organismes d'assurance.	Exécution contractuelle.
Gestion du recouvrement et du contentieux.	Intérêt légitime de la Société à assurer la défense de ses intérêts et droits.

Dans le cadre de l'accomplissement des finalités ci-dessus, les données personnelles concernant les Clients pourront être partagées avec les destinataires suivants :

- Des sous-traitants de la Société agissant pour son compte conformément à ses instructions.
- Des administrations, organismes cultuels ou autres organismes.
- Des tiers fournissant des services funéraires annexes.
- Des organismes d'assurances en charge des éventuels contrats obsèques conclus

par le défunt.

- [Option 1 – Absence de transfert vers un pays non reconnu comme « adéquat » en dehors de l'U.E.] Les données personnelles ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.
- [Option 2 – Transfert vers un pays « non adéquat » en dehors de l'U.E.] La Société pourra être amenée à transférer les données personnelles du Client en dehors de l'U.E., vers le pays choisi pour le rapatriement du corps du défunt.

Le Client peut obtenir une copie des garanties mises en place pour ces transferts en envoyant un message aux adresses mentionnées ci-dessous.
Les données personnelles seront conservées pendant 10 ans pouvant être augmentée des durées de prescription applicables.
Les personnes concernées ont un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données, ainsi que le droit de s'opposer et de demander la limitation du traitement de leurs données personnelles. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : **contact@pfcristal.com** ou par voie postale : C M J C **Pompes Funèbres Cristal 84 chemin des vertus, 83470 St Maximin la Ste Baume.**

9.3 Médiation de la consommation
Si aucune solution amiable n'est trouvée dans un délai de 1 mois, le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation inscrit sur la liste établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation, en application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation.
FCA - 77 rue de Lourmel - 75015 Paris ou en ligne à l'adresse suivante : **www.mcca-mediation.fr** en utilisant le formulaire en ligne prévu à cet effet.

9.4 Juridiction compétente
À défaut d'accord amiable ou de résolution par la médiation, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents selon les règles de droit commun.

A : Le :

Le Client
Signature précédée de la mention <<lu et approuvé>>

Orias
REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES
EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE

ATTESTATION

(Art. R.512-5 du code des assurances et R. 546-3 I du code monétaire et financier)

L'Orias certifie que l'intermédiaire ci-après

SARL CMJC
725 AVENUE STE CATHERINE
83560 RIANS

Numéro de RCS (le cas échéant) : DRAGUIGNAN 518025408

Est, à ce jour, inscrit au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Sous le numéro d'immatriculation 10053216

En qualité de :

- Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) depuis le 08/01/2010 jusqu'au 28/02/2027

L'intermédiaire doit informer l'Orias de toute modification de sa situation ou de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son inscription (Art. R. 512-5 IV du code des assurances et R. 546-3 IV du code monétaire et financier) :

- Dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée.
- Ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Fait à Paris,

Le 24/12/2025

Jérôme SPERONI



Secrétaire général

La MÉDIATION du COMMERCE COOPÉRATIF & ASSOCIÉ

UN CONSOMMATEUR A UN LITIGE AVEC UN COMMERÇANT

MEMBRE D'UN RÉSEAU COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ

adhérant au service de Médiation du Commerce Coopératif et Associé.



Il contacte le commerçant puis, le cas échéant, le service client de l'enseigne.

Sans retour, ou si celui-ci ne lui convient pas,

LE CONSOMMATEUR PEUT UTILISER LE SERVICE DE LA MÉDIATION



EN SE RENDANT SUR LE SITE WWW.MCCA-MEDIATION.FR

Remplir le formulaire en ligne en y attachant toutes les pièces justificatives (preuve d'achat, échanges avec le service client...)

OU EN ADRESSANT SA RÉCLAMATION PAR COURRIER

avec ces mêmes documents au
Médiateur du Commerce Coopératif et Associé (MCCA)
FCA - 77 rue de Lourmel - 75015 PARIS

LE MÉDIATEUR DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ JUGERA DE LA RECEVABILITÉ DU DOSSIER SELON DES CRITÈRES OBJECTIFS



DOSSIER IRRECEVABLE

DOSSIER RECEVABLE MAIS PROCÉDURE REFUSÉE PAR LE COMMERÇANT

DOSSIER RECEVABLE ACCEPTÉ PAR LES DEUX PARTIES



LE MÉDIATEUR aura 90 jours POUR PROPOSER UNE SOLUTION.

Octobre 2020

Charte de la Médiation de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé

La Médiation de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé permet au commerçant membre ou affilié à un groupement du Commerce Coopératif et Associé ainsi qu'à ce groupement directement, ci-après Le commerçant, et à son client, ci-après Le Consommateur, de bénéficier d'une médiation de la consommation pour le règlement de leur litige. Ce dispositif de médiation est défini selon les règles ci-après conformément au Livre VI « Règlement des litiges », Titre 1er « Médiation » du Code de la consommation.

CHAPITRE 1 – LE MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

- Le service de médiation de la consommation est assuré par un « Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé », personne physique désignée pour un mandat de trois ans renouvelables par le Conseil d'Administration de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA), composé lui-même de dirigeants de groupements adhérents de la FCA. La désignation de ce Médiateur de la consommation est faite sous le contrôle de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC) chargée d'établir la liste des Médiateurs auprès de la Commission européenne.

- Le Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé exerce sa mission en toute indépendance et impartialité. Il dispose d'un budget autonome et suffisant pour mener à bien sa mission et est rémunéré indépendamment des résultats du processus de médiation de la consommation. Sa mission consiste en la recherche d'une solution amiable au litige. Il peut, le cas échéant, réunir les parties et proposer une solution pour régler le litige. Il ne reçoit aucune instruction des parties.

CHAPITRE 2 – DOMAINE D'APPLICATION DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

➔ La médiation de la consommation est organisée entre un Consommateur, personne physique, et un Commerçant à propos d'un litige de consommation. Ne sont pas considérés comme des litiges de consommation les litiges concernant les services d'intérêt général non économiques, les services de santé fournis par des professionnels de la santé aux patients pour évaluer, maintenir ou rétablir leur état de santé, y compris la prescription, l'administration et la fourniture de médicaments et de dispositifs médicaux et les prestataires publics de l'enseignement.

➔ La présente Charte ne s'applique pas lorsque sont pendantes des réclamations portées par le Consommateur devant le service clientèle du Professionnel, des négociations directes entre le Consommateur et le Professionnel, des tentatives de conciliation ou de médiation ordonnées par un tribunal saisi du litige de consommation ou encore des procédures introduites par un Professionnel contre un Consommateur.

CHAPITRE 3 – FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

➔ Le Commerçant et le Consommateur peuvent se faire représenter ou assister par un tiers de leur choix à tous les stades du processus de médiation de la consommation. Il peut être convenu avec son groupement que le Commerçant soit accompagné ou représenté par une personne désignée par ce dernier. Les parties ne sont pas tenues de faire appel à un avocat. Néanmoins, elles ont la faculté, à leur charge, d'y recourir. Chaque partie peut également solliciter l'avis d'un expert dont les frais sont à sa charge. En cas de demande conjointe d'expertise, les frais sont partagés entre les parties.

➔ Sont de la compétence du Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé les seuls litiges, nationaux ou transfrontaliers, entre un Consommateur et un Commerçant, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services.

➔ Le cas échéant, le Consommateur est informé dans un délai de **trois semaines** à compter de la réception du dossier comprenant tous les documents demandés par le Médiateur de la consommation, du caractère irrecevable de sa demande par une décision dûment motivée et insusceptible de recours

➔ Le Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé peut notamment considérer irrecevable un litige :

- Manifestement infondé ou abusif,
- Qui a été précédemment ou est actuellement examiné par un autre Médiateur de la consommation, une autre instance ou par un tribunal,

- Que le Consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre directement auprès du Professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat,
- Pour lequel le Consommateur a introduit sa demande auprès du Médiateur de la consommation dans un délai supérieur à un an à compter de la réclamation écrite auprès du Professionnel,
- Le Consommateur doit justifier d'avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat.
- Qui n'entre pas dans son champ de compétence.

→ Le Consommateur dépose sa demande de médiation de la consommation accompagnée de ses justificatifs sur l'interface de téléchargement intitulée www.mcca-mediation.fr. La demande doit contenir les éléments suivants permettant d'analyser la recevabilité de la demande :

- Réclamation écrite adressée au Commerçant (en veillant bien à respecter le délai qui lui est imparti pour y répondre)
- Preuve d'achat (facture, ticket de caisse) indiquant a minima le prix, le nom du point de vente, la date d'achat
- Exposé de la demande
- Coordonnées du demandeur (client ou représentant) et du vendeur :
 - Pour le demandeur : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail
 - Pour le vendeur : enseigne, adresse du point de vente, numéro de téléphone
- Dans la mesure du possible, les autres documents nécessaires à la compréhension de la demande (extrait de contrats, de clauses de garantie, etc.)

→ Ces éléments peuvent également être adressés par voie postale.

→ A réception du dossier comprenant tous les documents demandés, le Médiateur de la consommation informe le Consommateur, le Commerçant et tout tiers qui les assiste ou représente, de l'ouverture de la procédure et les informe qu'ils peuvent à tout moment et librement se retirer du processus.

→ La procédure de médiation de la consommation est d'une durée de 90 jours à compter de la réception d'un dossier recevable par le Médiateur de la consommation. Elle peut être prolongée par le Médiateur de la consommation en cas de litige complexe. Les parties sont alors informées de cette prolongation ainsi que de la durée prévue pour la clôture du litige.

→ Le recours à la médiation de la consommation est gratuit pour le Consommateur, quel que soit le montant du litige.

- Le Médiateur communique, à la demande de l'une des parties, tout ou partie des pièces du dossier. Le Médiateur peut recevoir les parties ensemble ou séparément. A défaut d'accord amiable entre elles, il leur propose une solution pour régler le litige.

- Le Médiateur de la consommation s'engage à signaler aux parties tout conflit d'intérêts dans les plus brefs délais, ainsi que de leur droit à s'opposer à la poursuite de sa mission. Si l'une ou l'autre des parties refuse en conséquence la poursuite de la médiation de la consommation, il est mis fin à celle-ci. Les parties peuvent également autoriser le Médiateur de la consommation à poursuivre sa mission.

CHAPITRE 4 – FIN DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

- Lorsque le Médiateur de la consommation propose une solution aux parties pour régler leur litige, l'absence de réponse à l'issue d'un délai de réflexion de 14 jours équivaut à un refus. Les parties sont libres d'accepter ou de refuser cette proposition. La participation au processus de médiation de la consommation n'exclut pas la possibilité d'un recours devant un tribunal. La proposition de solution peut être différente de la décision qui aurait été rendue par un juge. L'acceptation de la proposition engage juridiquement les parties selon les termes prévus dans cette proposition.

- La médiation de la consommation étant soumise au principe de confidentialité prévu à l'article L. 612-3 du code de la consommation, les constatations du Médiateur et les déclarations recueillies au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance judiciaire ou arbitrale sans l'accord des parties.

CHAPITRE 5 – SUIVI DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

- Le rapport annuel d'activité du Médiateur de la consommation est à disposition du public sur le site www.mcca-mediation.fr et renseigne notamment sur le nombre de litiges dont il a été saisi et leur objet, sur la proportion de litiges qu'il a refusé de traiter et la part en pourcentage des différents types de motifs de refus, et sur la durée moyenne nécessaire à la résolution des litiges.

Formulaire de saisine
du Médiateur du Commerce Coopératif et Associé

Pour un traitement plus rapide de votre demande, vous pouvez également saisir le Médiateur en ligne : www.mcca-mediation.fr !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'assurer la rapidité de votre dossier, merci de bien vouloir remplir l'ensemble des champs ci-dessous.

Date du recours au médiateur :

// VOS DEMARCHES PREALABLES

Le recours au Médiateur n'est possible que dans un délai de 12 mois suivant l'envoi **d'une réclamation écrite** auprès du commerçant puis du service client, selon les modalités prévues par l'enseigne, et uniquement si votre litige n'a pas été précédemment ou n'est pas actuellement examiné par un médiateur, une autre instance ou par un tribunal.

// LES COORDONNEES DES PARTIES A LA MEDIATION

Coordonnées du demandeur (client/représentant)

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom de l'instance [*si représentant*] :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du point de vente concerné :

Nb : en cas de doute, renseignez-vous en point de vente ou sur le site de vente en ligne.

Enseigne :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Adresse e-mail :

// LE THEME DE VOTRE DEMANDE

Votre litige concerne :

Qualité ☐

Conditions promotionnelles ☐

Conformité ☐

Paiement ☐

Livraison ☐

Prestations contractuelles non fournies ☐

Autre [*préciser*] :

// LES RAISONS DE VOTRE DEMARCHE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ *Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de mes droits figurant dans la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé.*



Merci de joindre impérativement la copie des pièces justificatives suivantes concernant votre litige :

- Ensemble des **courriers échangés** avec le professionnel ;
- Preuve de **fin des procédures de réclamations préalables** le cas échéant (services réclamations/clients…selon l'enseigne) ;
- **Preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) indiquant a minima le prix, le nom du point de vente, la date d'achat ;
- **Autres documents** nécessaires à la compréhension de la demande (extraits de contrats, CGV, clauses de garantie…)

ET DE L'ENVOYER PAR **COURRIER** (SANS AGRAFE) A :

Médiateur du Commerce Coopératif et Associé
FCA
77, rue de Lourmel
75015 Paris

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à la procédure de médiation. La FCA est responsable du traitement des données destinées au Médiateur du Commerce Coopératif et Associé. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé - FCA - 77, rue de Lourmel - 75015 Paris.

Greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan
Cs 60223, Palais de Justice
83006 Draguignan Cedex

N° de gestion 2009B00883

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 28 août 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	518 025 408 R.C.S. Draguignan
Date d'immatriculation	09/11/2009
Dénomination ou raison sociale	**C M J C**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	7 500,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID	FR8302.518025408
Adresse du siège	84 Chemin des Vertus 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Activités principales	Activité relative à l'exploitation et l'organisation d'obsèques
Durée de la personne morale	Jusqu'au 08/11/2108
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination	PYCLEM
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Adresse	84 Chemin des Vertus 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Immatriculation au RCS, numéro	909 219 743 Draguignan

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	725 Avenue Sainte-Catherine 83560 Rians
Enseigne	Pompes funèbres Cristal
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres soins de conservation entretien monuments vente de cercueils plaqués emblèmes
Date de commencement d'activité	01/02/2010
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	1 Route de Marseille 83860 Nans-les-Pins
Nom commercial	POMPES FUNEBRES CRISTAL
Enseigne	pompes funèbres cristal
Activité(s) exercée(s)	Pompes funébres vente d'articles funéraires et de contrats obsèques marbrerie
Date de commencement d'activité	01/11/2011
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	8 Avenue de la Liberation 83136 Forcalqueiret
Activité(s) exercée(s)	Activité relative à l'exploitation et l'organisation d'obsèques
Date de commencement d'activité	13/05/2026

Greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan
Cs 60223, Palais de Justice
83006 Draguignan Cedex

N° de gestion 2009B00883

En attente de la production de la pièce justifiant de la capacité

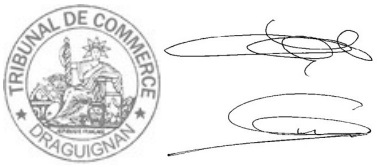
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Adresse de l'établissement	219 Avenue de la Libération 83560 Vinon-sur-Verdon
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres, organisation et prestations funéraires, vente de cercueils, plaques funéraires, emblèmes et accessoires funéraires. - Soins de conservation des défunts, entretien et nettoyage de monuments funéraires et sépultures.
Date de commencement d'activité	29/04/2026
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° 9307 du 30/06/2026*	En application de l'article R 123-96 du code de commerce, l'activité est sous condition suspensive de la délivrance de l'autorisation par l'autorité compétente. La pièce justificative : AGREMENT PREFECTORAL POUR L'ETABLISSEMENT SIS 8 AVENUE DE LA LIBERATION 83136 FORCALQUEIRET doit être fournie au Greffe dans les quinze jours de sa délivrance par l'autorité compétente. Faute pour l'assujetti de respecter ce délai, le greffier procède comme il est dit au 2ème alinéa de l'article R 123-100 du code de commerce.
- *Mention*	n° d'agrément: 10-83-01

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

PRÉFET
DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DCL/BERG/2022/33 du 07 février 2022
portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire
de l'établissement SARL CMJC - « CHOIX FUNERAIRE CRISTAL POMPES FUNEBRES »
725 avenue Sainte Catherine à Rians (83560)

Habilitation N° 22-83-0098

Le Préfet du Var,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Evence RICHARD, préfet du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/44/MCI du 16 septembre 2021 portant délégation de signature de M. Serge JACOB, secrétaire général de la préfecture du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2021/34/MCI du 7 juin 2021 portant délégation de signature de Mme Céline MAQUET, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral du 07 mars 2016, modifié le 07 janvier 2020, portant habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement principal « POMPES FUNEBRES CRISTAL », délivré sous le n° 16-83-0098;

Vu l'attestation mentionnant la sous-traitance des soins de conservations avec l'établissement « OLEA SERVICES FUNERAIRES », sis à la Seyne-sur-Mer (Var) ;

Vu l'attestation mentionnant la sous-traitance de la fourniture de personnel, des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations avec l'établissement « FUNAIR STAFF », sis à Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) ;

Vu la demande formulée par Monsieur Pierre-Yvan JUILLÉ, représentant légal, en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement « CRISTAL POMPES FUNEBRES », situé 725 avenue Sainte Catherine à Rians (83560) ;

Considérant la conformité du dossier présenté ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : L'établissement de pompes funébres exploité sous le nom commercial et sous l'enseigne « **CHOIX FUNERAIRE CRISTAL POMPES FUNEBRES** », situé 725 avenue Sainte Catherine à Rians (83560) et dont le représentant légal est Monsieur Pierre-Yvan JUILLÉ, est habilité pour exercer les activités suivantes :

1 - Transport de corps avant et après mise en bière,

3 - **Soins de conservation**, en sous-traitance avec l'établissement « OLEA SERVICES FUNERAIRES », sis La Seyne-sur-Mer (Var), habilité sous le numéro 16-83-12,

4 - **Fourniture des housses, cercueils et accessoires intérieur et extérieur ainsi que des urnes cinéraires,**

7 - **Fournitures des corbillards et voitures de deuil,**

8 - **Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations,** en sous-traitance avec l'établissement « FUNAIR STAFF », sis Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), habilité sous le numéro 17-13-524.

Article 2 : L'habilitation porte le numéro **22-83-0098.**

Article 3 : La présente habilitation prend effet le **07 mars 2022** pour une durée de **cinq ans** soit jusqu'au **07 mars 2027 inclus.**

Durant cette période de validité, l'habilitation funéraire du sous-traitant mentionnée à l'article 1 devra également être en cours de validité.

Pour solliciter le renouvellement de la présente habilitation, le bénéficiaire devra faire parvenir sa demande en préfecture au plus tard deux mois avant sa date de fin de validité.

Article 4 : Conformément aux articles L.2223-25 et R.2223-64, D.2223-87 du code général des collectivités territoriales, et à défaut de la production, dans les meilleurs délais, des justificatifs de conformité des équipements, la présente habilitation pourra être suspendue pour une durée maximale d'un an ou retirée, après mise en demeure, pour les motifs suivants :

- non-respect des conditions de sa délivrance telles qu'elles sont définies par les dispositions du code général des collectivités territoriales ;
- non exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée ;
- atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

Dans les cas où le bénéficiaire est un délégataire, le retrait d'habilitation entraîne la déchéance des délégations.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var et dont une copie sera adressée au maire de la commune de Rians pour information.

Toulon, le 07 février 2022

Pour le préfet et par délégation,
la directrice,

Céline MAQUET

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à :
 M. le Préfet du Var - Boulevard du 112ème régiment d'infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.
Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine -BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours » accessible par le site internet www.telecours.fr.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Solidarités et de la Santé

Ministère de l'Intérieur

Information aux familles sur les soins de conservation

Vous venez de perdre une personne chère et vous êtes chargé d'organiser ses funérailles.
Ce document officiel vous est destiné.
Il a pour but de vous apporter une information objective sur les interventions techniques possibles sur le corps de votre défunt, et qui pourraient vous être proposées par les opérateurs funéraires, dans ce moment douloureux.
En effet, il existe plusieurs types d'interventions **payantes**.
Elles sont exposées ci-dessous.

Les soins de conservation :

Ces soins, aussi appelés soins de thanatopraxie, constituent des opérations funéraires réglementées par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce sont des actes invasifs post mortem qui procèdent par drainage des liquides et des gaz du corps et par injection d'un produit biocide en remplacement. Ils ont pour finalité de retarder le processus de décomposition du corps (thanatomorphose) et la dégradation du corps. L'ensemble de ces opérations nécessite entre 1h30 et 2h00.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont des prestations **qui ne sont pas obligatoires**.
Ils peuvent être néanmoins exigés dans deux cas :

- En cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou de la compagnie aérienne (pour des règles de sécurité et d'hygiène) ;

- Lors d'un transport du corps en cercueil d'une épaisseur minimale de 18 millimètres après finition, avec garniture étanche, si la durée du transport est supérieure à deux heures et inférieure à quatre heures.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont réalisés par des thanatopracteurs obligatoirement diplômés, au sein d'établissements funéraires (chambres funéraires) ou hospitaliers (chambres mortuaires). Ils peuvent aussi être réalisés au domicile du défunt uniquement si le décès est survenu à domicile.

Lorsque ces soins sont réalisés à domicile, celui-ci doit répondre à des exigences de configuration et d'aménagement afin de garantir la sécurité des professionnels et des proches du défunt. Dans ce dernier cas, ces soins doivent être réalisés dans un délai de 36 heures suivant le décès pouvant être prolongé de 12 heures pour tenir compte de circonstances particulières.

Les soins de conservation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dans laquelle sont pratiqués ces derniers. La réalisation des soins de conservation est également subordonnée à la détention de l'expression écrite des dernières volontés de la personne décédée ou d'une demande de toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles, après que celle-ci ait été dûment informée par l'opérateur funéraire.

Dans tous les cas, il revient à l'opérateur funéraire de s'assurer du respect des exigences règlementaires préalablement à la réalisation de tout soin de conservation.

Cas particuliers :

Certains soins spéciaux peuvent se révéler plus complexes si l'acte nécessite une restauration du corps.

Les toilettes du corps :

- Les ***toilettes mortuaires*** : elles peuvent être réalisées dans les structures hospitalières et les établissements de soins par leurs personnels et sont les derniers gestes destinés aux patients décédés.

- Les ***toilettes funéraires*** : elles peuvent être réalisées par les personnels des opérateurs funéraires et comprennent la toilette, la désinfection, le déshabillage, l'habillage et le maquillage du défunt.

- Les ***toilettes rituelles*** : elles répondent aux exigences des religions.

Les alternatives aux soins de conservation :

- La ***cellule réfrigérée*** : il s'agit d'une structure de froid permettant de conserver le corps de façon homogène à une température située entre 5 et 7 degrés afin de limiter la prolifération de la flore bactérienne.

- La ***table réfrigérée*** : il s'agit d'un matériel roulant et mobile pouvant temporairement et localement conserver un corps aux mêmes fins que la cellule réfrigérée.

- La ***carboglace*** : Il s'agit de placer régulièrement de la glace carbonique sous et autour du défunt pour conserver le corps.

Un thanatopracteur peut retirer la prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (stimulateur cardiaque par exemple) d'un défunt lors de la réalisation d'un soin de conservation ou d'une toilette. Ce retrait des prothèses à pile est obligatoire, pour la plupart d'entre elles, avant la mise en bière du défunt.

NOTA :

Les conditions de réalisation des soins de conservation sont prévues à l'article R. 2213-2-2 du code général des collectivités territoriales.

Les opérateurs funéraires sont des professionnels qui doivent être dûment habilités à exercer dans ce domaine par arrêté préfectoral.

PRÉFET
DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

LISTE DES RÉGIES, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS HABILITÉES À PRATIQUER DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES
Classement par ordre alphabétique des communes – Mise à jour le 20 février 2025

(*)
1 Transport de corps avant et après mise en bière
2 Organisation des obsèques
3 Soins de conservation
4 Fourniture des housses, cercueils et accessoires intérieur et extérieur ainsi que des urnes cinéraires
5 Abrogé
6 Gestion et utilisation d'une chambre funéraire
7 Fourniture des corbillard et voitures de deuil
8 Fourniture de personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations
9 Gestion et utilisation d'un crématorium

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
POMPES FUNEBRES AUPS	23-83-0064	1;2;7;8	Place Frédéric Mistral	83630	AUPS	aups.mairie@wanadoo.fr	04 94 70 00 07
TROCHU Grégory	21-83-0236	8	715 boulevard de l'Escourche	83160	BANDOL	mt2075@gmail.com	06 37 93 23 05
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	21-83-0233	1;2;3;4;7;8	229 boulevard de Marseille	83160	BANDOL	severine.joly@delasse.fr	04 94 30 10 30
POMPES FUNEBRES MARTIAL	21-83-0230	1;2;3;4;7;8	1 rue d'Alsace	83160	BANDOL	pf.martial@hotmail.fr	04 94 29 98 18
CHAMBRE FUNERAIRE – MAISON FUNERAIRE	20-83-0193	6	Cimetière de Vallongue - Allée Jean MOULIN	83160	BANDOL	alexia.chiapello@bandol.fr	04 94 07 83 13
J M B VILLEPINTE FUNERAIRE	24-83-0039	1;2;3;4;7;8	312 avenue du 11 novembre 1918	83160	BANDOL	jmb829@orange.fr	04 94 34 89 64
JMB SERVICES FUNERAIRES	24-83-0285	1;2;3;4;7;8	312 avenue du 11 novembre 1918	83160	BANDOL	jmb829@orange.fr	04 94 26 22 67
MAISON FUNERAIRE	20-83-0164	6	629 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	secretariat.ogs@ville-bormes.fr	04 94 05 34 53
ROBLOT	20-83-0126	1;2;3;7;8	71 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	A06318@ogf.fr	04 94 98 74 82
POMPES FUNEBRES FEMENIA - MAISON COMBA	20-83-0147	1;2;3;4;7;8	28 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	agence.bormes-les-mimosas@maisonfemenia.com	04 94 71 29 12
LA MAISON DES OBSEQUES	21-83-0238	1;2;3;4;7;8	3 rue du petit paradis	83170	BRIGNOLES	brignoles@lamaisondesobseques.fr	04 94 77 84 64
ROBLOT	20-83-0123	1;2;3;4;6;7;8	68 avenue du Souvenir Français	83170	BRIGNOLES	a06306@ogf.fr	04 94 69 06 92
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	22-83-0261	1;2;3;4;7;8	134 Avenue de la Burlière	83170	BRIGNOLES	brignoles@lepapillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	24-83-0271	6	134 Avenue de la Burlière	83170	BRIGNOLES	brignoles@lepapillon83.fr	04 94 04 18 18
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0161	1;2;3;4;7;8	Boulevard Saint-Louis	83170	BRIGNOLES	agence.brignoles@pf-pianetti.fr	04 94 69 40 40
PRATS FUNERAIRE	18-83-0018	1;2;3;4;7;8	1 rue maréchal Foch	83670	CARCES	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
POMPES FUNEBRES MARBRERIE PAUL	24-83-0270	1;2;3;4;7;8	3 rue Maréchal Joffre	83670	CARCES	pfmpaul2@gmail.com	09 83 21 01 26 06 66 30 92 04
POMPES FUNEBRES SIGNORET	20-83-0013	1;2;3;4;7;8	36 Rue Jean Jaurès	83320	CARQUEIRANNE	pf.signoret@wanadoo.fr	04 94 58 66 95
MAISON FUNERAIRE CAVALAIRE	19-83-40	6	Place Benjamin Gallard	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	annexepm@cavalaire.fr	04 94 71 83 90
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	21-83-0108	1;2;3;4;7;8	346 avenue des Alliés	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	agence.cavalaire@pfdugolfe.com	04 94 71 47 41
PFG SERVICES FUNERAIRES	21-83-0242	1;2;3;4;7;8	94 rue Pierre Ramel	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	A06324@ogf.frOceane.maugin@ogf.fr	04 94 89 50 96

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	21-83-0236	1;2;3;4;7;8	312 avenue des Alliés	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	cavalaire@varazur-funeraire.fr	04 94 64 64 46 0800 181 700
POMPES FUNEBRES COSTA - VARAZUR FUNERAIRE	20-83-0140	1;2;3;4;6;7;8	3 rue Nationale	83310	COGOLIN	cogolin@varazur-funeraire.fr	04 94 54 64 46
ROC ECLERC	22-83-0087	1;2;3;4;7;8	81 rue Carnot	83310	COGOLIN	agence.cogolin@roc-eclerc.fr	04 94 54 63 71
POMPES FUNEBRES MARBRERIE PAUL	21-83-0218	1;2;3;4;7;8	13 rue d'Antoine	83670	COTIGNAC	pfmpeu2@gmail.com	06 66 30 92 04
POMPES FUNEBRES DU BESSILLON	23-83-0074	1;2;3;4;7;8	7 bis rue Léon Gérard	83670	COTIGNAC	pfbessillon@gmail.com	04 94 77 74 51
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	21-83-0234	1;2;3;4;7;8	14b avenue Gabriel Péri	83390	CUERS	papillon.var@lepapillon83.fr	04 94 21 12 11
MAISON COMBA	20-83-0202	1;2;3;4;6;7;8	Rue du Souvenir Français – Quartier Saint Roch	83392	CUERS	agence.cuers@maisoncomba.com	04 94 28 60 95
SOCIETE NOUVELLE L'OURSON BLEU	19-83-0162	1	14 bis avenue Gabriel Péri	83390	CUERS	ourson.bleu@loudene.fr	04 94 28 61 30
CREMATORIUM DE CUERS	24-83-0196	9	Rue du Souvenir Français - Quartier Saint-Roch	83390	CUERS	contact@crematoriumcuers.fr	04 94 28 60 69
POMPES FUNEBRES MANZO B&L	21-83-0243	1;2;3;4;6;7;8	2 place Melffret	83300	DRAGUIGNAN	pfmanzo@hotmail.fr	04 94 39 84 56
ROC ECLERC	21-83-0225	1;2;3;4;7;8	19 boulevard Jean Jaurès	83300	DRAGUIGNAN	agence.draguignan@roc-eclerc.fr	04 98 10 09 46
LES POMPES FUNEBRES DU VAR	20-83-0182	1;2;3;4;7;8	9 boulevard Clemenceau	83300	DRAGUIGNAN	pfduvar@gmail.com	04 98 09 27 72
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0154	1;2;3;4;7;8	68 boulevard John Kennedy	83300	DRAGUIGNAN	agence.draguignan@pf-pianetti.fr	04 94 47 06 82
POMPES FUNEBRES MANZO B&L	24-83-0030	1;2;3;4;7;8	9 boulevard Jean Jaurès	83300	DRAGUIGNAN	pf.manzo@hotmail.fr	04 94 39 84 56
SERGE ROSSETTI POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE	24-83-0034	1;2;3;4;7;8	46 boulevard John Kennedy	83300	DRAGUIGNAN	agence-draguignan-1@pfg.fr	04 98 10 64 64
ROSSETTI SERGE ET FILS	24-83-0035	6	Boulevard Caussemille – ZI des Incapis	83300	DRAGUIGNAN	edouard.delcourte@ogf.fr	04 92 98 39 16
POMPES FUNEBRES VAR EST DRAGUIGNAN	22-83-0263	1;2;3;4;7;8	4 place Pasteur	83300	DRAGUIGNAN	agence-draguignan-2@dignite.fr	04 94 68 62 32
Marbrerie Ets PIERA	22-83-0249	8	372 A Chemin du Puits de la Grette	83440	FAYENCE	ets-piera@orange.fr	06 10 90 08 32
POMPES FUNEBRES PIERA	24-83-0284	1;2;3;4;7;8	8 Boulevard Gambetta	83440	FAYENCE	pompesfunebresplera@orange.fr	04 94 84 37 26
CHOIX FUNERAIRE – CRISTAL POMPES FUNEBRES	24-83-0279	1;2;3;4;7;8	8 avenue de la Libération	83136	FORCALQUEIRET	pforistalie@gmail.com	09 94 722 722
POMPES FUNEBRES CRISTOL GHIO	20-83-0203	1;2;3;4;6;7;8	552 avenue André Léotard	83600	FREJUS	agence.frejus@pf-cristol.fr	04 94 53 71 22
POMPES FUNEBRES DU VAR	22-83-0260	1;2;3;4;7;8	46 Place Paul Albert Février	83600	FREJUS	pfduvar@gmail.com	06 74 63 20 22
ROC ECLERC	20-83-0169	1;2;3;4;7;8	699 avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	agence.frejus@funecap.com	04 98 13 25 62
SERVICE CATHOLIQUE DES FUNERAILLES DU VAR	20-83-0038	1;2;3;4;7;8	432 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	accueil.83@s-c-f.org	04 94 83 46 51
PFG SERVICES FUNERAIRES	20-83-0121	1;2;3;4;7;8	390 rue Joseph Aubenas	83600	FREJUS	agence-frejus-1@pfg.fr	04 94 53 82 10
HORIZON MARBRERIE	24-83-0278	8	Immeuble le Paladien – Bât. B – Port Fréjus 36 place Del Doufin	83600	FREJUS	horizon.marbrerie@gmail.com	07 86 72 16 13
POMPES FUNEBRES VAR EST FREJUS	22-83-0254	1;2;3;4;6;7;8	850 avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	agence-frejus-2@dignite.fr	04 94 53 01 32
POMPES FUNEBRES HERMES	23-83-0258	1;2;3;4;7;8	416 avenue de Lattre de tassigny	83600	FREJUS	pf.hermes83@gmail.com	04 98 21 47 54
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	25-83-0286	1;2;3;4;7;8	1668 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	frejus@pfdefrance.com	04 83 73 45 25
POMPES FUNEBRES COSTA	20-83-0189	1;2;3;4;7;8	Lieu dit Quartier Saint-André	83560	GASSIN	gassin@varazur-funeraire.fr	0800 181 700
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	24-83-0066	1;2;3;4;6;7;8	ZA la Grand Pont – 566 Avenue de l'Héliport	83310	GRIMAUD	agence.grimaud@pfdugolfe.com	04 94 79 55 90
EURO MEDICAL VAR MEDICAL	22-83-0102	1;7;8	55 avenue Gambetta	83400	HYERES	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 01 24 24
POMPES FUNEBRES DE FRANCE – PF DELESSE	21-83-0099	1;2;3;4;7;8	81 avenue Alphonse Denis	83400	HYERES	joelle.auphan@delesse.fr	04 94 91 86 19
MAISON FUNERAIRE OGF	21-83-0223	6	28 chemin de la Ritorte	83400	HYERES	e06305@ogf.fr	04 94 35 64 21
SANTAITI	21-83-0113	4;8	36 chemin de la Ritorte	83400	HYERES	contact@santaiti.fr	04 94 35 35 89

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
SERVICE FUNERAIRE VAROIS	21-83-0166	8	3 allée des Trachycarpus	83400	HYERES	sfv@lemontrear.fr	06 67 35 69 26
HOMMAGES pompes funèbres varoises	20-83-0177	1;2;3;4;7;8	5 rue du docteur Roux Seignoret Place Clemenceau	83400	HYERES	hyeres@pf-hommages.fr	04 83 42 19 62
ROC ECLERC – PF PASCAL LECLERC	20-83-0145	1;2;3;4;7;8	7 rue du docteur Roux Signoret	83400	HYERES	agence.hyeres@roc-eclerc.fr	04 94 35 39 36
ROBLOT	20-83-0128	1;2;3;4;7;8	17 place de la République	83400	HYERES	e06309@ogf.fr	04 94 65 18 36
LE TREFLE	19-83-0159	1;2;3;4;7;8	Angle Gambetta et avenue du 8 mai 1945	83400	HYERES	fournisseurs.trefle@loudene.fr	04 94 27 31 31
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	19-83-0160	1;2;3;4;7;8	Angle Gambetta et avenue du 8 mai 1945	83400	HYERES	hyeres@lepapillon83.fr	04 94 01 24 24
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	22-83-0262	1;2;3;4;7;8	Chemin de Forgeron	83400	HYERES	hyeres@lepapillon83.fr	06 20 73 74 61
HAIRON FLORIAN	24-83-0276	8	252 chemin des Ourrèdes	83400	HYERES	haironflorian@outlook.fr	06 63 93 66 69
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0080	1;2;3;4;7;8	101 avenue Alphonse Denis	83400	HYERES	gestion@pfdaguenet.fr	04 94 91 64 33
CHAMBRE FUNERAIRE DE L'ESTAGNOL	19-83-0179	6	5 Impasse Lavoisier - La Moutonne	83260	LA CRAU	pf.signoret@wanadoo.fr	04 94 58 66 95
MAISON COMBA	22-83-0085	1;2;3;4;7;8	7 rue Renaude	83260	LA CRAU	agence.lacrau@maisoncomba.com	04 94 08 30 74
MAISON COMBA	20-83-0149	1;2;3;4;7;8	122 rue République	83210	LA FARLEDE	agence.lafarlede@maisoncomba.com	04 94 33 00 21
LES LIENS DU DEUIL	21-83-0240	2;8	58 rue des Myosotis	83130	LA GARDE	lesliensdudeuil@yahoo.com	06 86 62 27 14
HOMMAGES pompes funèbres varoises	21-83-0239	1;2;3;4;7;8	9 Avenue Sadi Carnot	83130	LA GARDE	lagarde@pf-hommages.fr	04 83 42 19 63
POMPES FUNEBRES MISTRE-DURBANO	20-83-0142	1;2;3;4;7;8	28 rue Jean-Baptiste Lavéne	83130	LA GARDE	agence.la-garde@mistre-durbano.fr	04 94 21 95 12
MARBRERIE FREDIANI	20-83-0120	8	264 montée du Thouar	83130	LA GARDE	marbre.frediani@yahoo.fr	04 94 75 78 55
POMPES FUNEBRES DE FRANCE – DELESSE	24-83-0047	1;2;3;4;7;8	6 rue Jean-Baptiste Lavena	83130	LA GARDE	catherine.greco@delesse.fr	04 94 13 03 03
LE PAPILLON	25-83-0290	1;2;3;4;7;8	18 Avenue Gabriel Péri – Résidence le Saint Marcel	83130	LA GARDE	magali.acquaviva@loudene.fr	04 84 88 06 06
PFG-SERVICES FUNERAIRES	21-83-0231	1;2;3;4;7;8	7 rue du maréchal Foch	83250	LA LONDE-LES-MAURES	e06323@ogf.fr	04 94 58 11 44
MAISON COMBA	21-83-0109	1;2;3;4;7;8	8 avenue du maréchal FOCH	83250	LA LONDE-LES-MAURES	agence.la-londe@maisonfermenia.com	04 94 20 48 03
CHAMBRE FUNERAIRE DE LA COMMUNE DE LA LONDE-LES-MAURES	20-83-0194	6	Lieu-dit rue des tennis	83250	LA LONDE-LES-MAURES	direction.generale@lalondelesmaures.fr	04 94 01 55 00
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	19-83-0025	1;2;3;4;7;8	7 rue Joseph Laura	83250	LA LONDE-LES-MAURES	lalonde@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
OGF	21-83-0232	6	4 rue Charles Gounod	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
CREMATORIUM DE LA SEYNE SUR MER	20-83-0217	9	715 avenue Robert Brun	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfevesque@wanadoo.fr	04 94 06 56 56
AMBULANCES URGENCE PARAMEDIC	21-83-0103	1;2;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 23 16 16
FUNERAL	21-83-0171	8	1233 chemin du Rouquier - Pas de Loup	83500	LA SEYNE-SUR-MER	funeralpf@gmail.com	06 65 97 27 69
CIGLI JEROME	21-83-0186	8	2 avenue Henri Pétin	83500	LA SEYNE-SUR-MER	jcfuneraire83@gmail.com	06 68 15 47 67
POMPES FUNEBRES LEVEQUE	20-83-0136	1;2;3;4;6;7;8	11 avenue du docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfevesque@wanadoo.fr	04 94 10 88 00
PRESTATION SERVICE DOMINGUEZ ALLAN	20-83-0175	8	62 place Jean-Philippe Rameau	83500	LA SEYNE-SUR-MER	allan230999@gmail.com	06 64 95 78 55
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MAFUOCI	20-83-0131	1;2;3;4;7;8	6 place du Souvenir Français	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06311@ogf.fr	04 94 94 88 81
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0117	1;2;3;4;7;8	27 square Guelard	83500	LA SEYNE-SUR-MER	annemarie.decerio@delesse.fr	04 94 41 14 62
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MICHEL	20-83-0130	1;2;3;4;7;8	Avenue du docteur Mazen - Le Jean Bart	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
OGF	21-83-0232	6	4 rue Charles Gounod	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
POMPES FUNEBRES NH INTERNATIONAL	23-83-0072	1;2;4;7;8	271 chemin de Monelret	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfnh83@gmail.com	06 22 93 18 96

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
PFG SERVICES FUNERAIRES	22-83-0083	1;2;3;4;7;8	8 avenue Hugues Cléry	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06319@ogf.fr	04 94 30 89 56
POMPES FUNEBRES PASCAL LECLERC	22-83-0089	1;2;3;4;7;8	2 avenue du docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	agence.la-seyne@pascal-leclerc.com	04 94 06 18 74
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON + CHAMBRE FUNERAIRE	24-83-0091	1;2;3;4;6;7;8	697 avenue maréchal Alphonse Juin	83500	LA SEYNE-SUR-MER	maisonfuneraire@lepapillon83.fr	04 94 64 64 64
OLEA SERVICES FUNERAIRES	22-83-0097	3	51 avenue des anciens combattants d'Indochine	83500	LA SEYNE-SUR-MER	oleaservicesfunerailres@gmail.com	09 83 25 97 27
STE D'EXPLOITATION LE TREFLE	24-83-0049	1;2;3;4;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	fournisseurs.trefle@loudane.fr	04 94 27 31 31
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0264	1;2;3;4;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	laseyne.siege@lepapillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES ROGER	23-83-0260	1;2;3;4;7;8	8 avenue du Docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 56 67 40
ACCUEIL FUNERAIRE F. LECELRC	23-83-0261	1;2;3;4;7;8	34 Avenue Docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	patrick.henning@orange.fr	04 94 06 70 12
HOMMAGES pompes funèbres variolses	23-83-0265	1;2;3;4;7;8	Chemin de la Seyne à Bastian Lot. 2 et 4	83500	LA SEYNE-SUR-MER	laseyne@pfhommages.fr	04 94 23 99 11
ROC ECLERC	20-83-0176	1;2;3;4;7;8	180 avenue du docteur Tremollières Le carré Jean Jaurès	83160	LA VALETTE-DU-VAR	agence.lavalletteduvar@roc-eclerc.fr	04 94 01 49 94
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0118	1;2;3;4;7;8	26 avenue du Char Verdun	83160	LA VALETTE-DU-VAR	severine.joly@delesse.fr	04 94 23 00 44
FIGON NOEL	21-83-0170	8	7 avenue Saint-Louis	83330	LE BEAUSSET	noel.figon@gmail.com	06 60 08 67 99
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	21-83-0224	1;2;3;4;7;8	37 rue Portalis	83330	LE BEAUSSET	lebeausset@pfdefrance.com	04 94 84 04 96
LES TERRES DE FRANCE	20-83-0192	6	125 avenue du Souvenir Français	83330	LE BEAUSSET	comptabilite@delesse.fr	06 61 21 65 29
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	21-83-0173	1;2;3;4;7;8	Route nationale 7 – Cap 7	83340	LE CANNET-DES-MAURES	agence.le-cannet-des-maures@pfpianetti.fr	04 94 60 84 08
ROC ECLERC	21-83-0241	1;2;3;4;7;8	218 rue des Micocouliers	83330	LE CASTELLET	agence.lecastellet@roc-eclerc.fr	04 94 94 47 88
ABG SERVICE FUNERAIRE	24-83-0065	1;2;3;4;7;8	15 Impasse des Genêts	83330	LE CASTELLET	abghitti@yahoo.fr	06 24 48 64 00
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	19-83-0026	1;2;3;4;7;8	Avenue des Iliares - Le Santa Cruz	83980	LE LAVANDOU	lelavandou@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0212	1;2;3;4;7;8	RN 7 -Quartier les Liebauds	83340	LE LUC EN PROVENCE	deborah.depuels@delesse.fr	04 94 19 76 88
POMPES FUNEBRES BRUNO	22-83-0256	1;2;3;4;6;7;8	965 boulevard de la Libération	83490	LE MUY	p-f.bruno@orange.fr	04 94 45 19 20
POMPES FUNEBRES SIGNORET	19-83-0014	1;2;3;4;7;8	Rue Paul Flamenco et angle rue Gabriel Péri	83220	LE PRADET	pfsignoret.pradet@orange.fr	04 94 08 07 97
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	25-83-0289	1;2;3;4;7;8	19 Rue Maréchal Juin – Les Jardinières	83220	LE PRADET	magali.acquaviva@loudane.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0152	1;2;3;4;7;8	20 rue de l'Eglise	83510	LORGUES	agence.lorgues@pf-pianetti.fr	04 94 73 94 58
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0044	1;2;3;4;7;8	Place de l'Eglise	83510	LORGUES	deborah.depuels@delesse.fr	04 94 19 76 89
COMMUNE DE LORGUES	19-83-0158	1;2;7;8	Cours de la République	83510	LORGUES	etat-civil@lorgues.fr	04 94 85 92 92
POMPES FUNEBRES INFINITY	21-83-0229	1;2;3;4;7;8	Quartier le Plan Occidental RD 562	83440	MONTAUROUX	contact@pompes-funebres-infinity.com	04 83 11 19 54
CHAMBRE FUNERAIRE – FUNECAP SUD EST	24-83-0274	6	Lieu dit Le Plan Occidental	83440	MONTAUROUX	funerarium.montauroux@funecap.com	06 72 52 43 31
POMPES FUNEBRES COLLOMP	24-83-0275	1;2;3;4;7;8	RD 562 – Chemin de la Fondurance	83440	MONTAUROUX	agence.montauroux@pf-collomp.fr	04 94 39 84 84
ALLIO Jeremy	22-83-0246	8	7 rue de la Mairie	83860	NANS-LES-PINS	jeremy.allio@gmail.com	06 43 06 61 79
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	21-83-0201	1;2;3;4;7;8	1 route de Marseille	83860	NANS-LES-PINS	pfcristalle@gmail.com	04 94 72 27 22
PRATS FUNERAIRE	19-83-0020	1;2;3;4;7;8	15 cours général de Gaulle	83860	NANS-LES-PINS	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 75
POMPES FUNEBRES MISTRE	20-83-0141	1;2;3;4;6;7;8	142 chemin Clos du Haut	83190	OLLIOULES	agence.ollioules@pf-mistre.fr	04 94 89 00 03
ENVIES DE PIERRE	23-83-0061	4;8	140 Chemin de la Castellane	83190	OLLIOULES	contact@enviesdepierre.fr	04 22 44 02 55 06 26 16 66 20
PFG SERVICES FUNERAIRES	24-83-0269	1;2;4;6;7;8	762 Avenue Jean Monnet	83190	OLLIOULES	agence-ollioules-1@pfg.fr	04 94 01 60 93

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
POMPES FUNEBRES DE PIERREFEU	21-83-0174	1;2;3;4;7;8	5 rue Gabriel Péri	83390	PIERREFEU-DU-VAR	pfpierrefeu@gmail.com	04 94 33 70 07
POMPES FUNEBRES DES ANGES	20-83-0210	1;2;3;4;7;8	561 route de Trets	83910	POURRIERES	pfdesanges@gmail.com	09 50 29 02 28 06 99 40 10 39
POMPES FUNEBRES HERMES	23-83-0268	1;2;3;7;8	369 rue du Général de Gaulle	83480	PUGET-SUR-ARGENS	pf.hermes83@gmail.com	04 98 12 52 77
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	22-83-0098	1;3;4;7;8	725 avenue Sainte Catherine	83560	RIANS	pfcristalle@gmail.com	04 94 04 80 80
MAISON FUNERAIRE PROVENCE VERTE	24-83-0280	6	725 avenue Sainte Catherine	83560	RIANS	pfcristalle@gmail.com	04 94 722 722
RICHARD TATU	24-83-0019	3	32 rue Saint-Eloi	83620	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	richard-tatu@gmail.com	06 84 14 62 84
PF DU ROCHER	22-83-0257	1;2;3;4;7;8	9 avenue Gabriel Péri	83620	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	pfd.rocher@orange.fr	04 94 81 28 93
OGF	20-83-0187	6	421 avenue d'Arqueir	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	a06320@ogf.fr	04 94 26 31 81
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0215	1;2;3;4;7;8	6 avenue Pasteur	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	michelle.naval@delesse.fr	04 94 08 10 10
POMPES FUNEBRES VIALES	20-83-0125	1;2;3;4;7;8	13 rue de la République	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	a06320@ogf.fr	04 94 26 31 81
LA MAISON DES OBSEQUES	21-83-0237	1;2;3;4;7;8	3 place de l'hôtel de ville	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	stmaximin@lamaisondesobseques.fr	04 94 800 991
PRATS FUNERAIRE	21-83-0206	1;2;3;4;7;8	1 place de la Victoire	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0129	1;2;3;4;7;8	235 avenue Gabriel Péri	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	A06307@ogf.fr	04 94 78 04 57
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	24-83-0272	1;2;3;4;7;8	84 Chemin des Vertus	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfcristalle@gmail.com	04 94 722 722
ACCUEIL FUNERAIRE F. LECLERC	23-83-0266	1;2;4;7;8	27 Hameau Colbert	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	patrick.henning@orange.fr	06 25 46 26 58
PRATS FUNERAIRE	23-83-0267	1;2;3;4;6;7;8	Chemin de Bonneval	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
SOCIETE VAROISE D'HYGIENE FUNERAIRE	21-83-0106	3	41 avenue Anatole France	83700	SAINT-RAPHAEL	paul.vuillot@orange.fr	06 70 86 46 98
POMPES FUNEBRES DU VAR EST	22-83-0265	1;2;3;4;7;8	197 avenue du général Leclerc	83700	SAINT-RAPHAEL	agence-saintraphael-2@dignite.fr	04 94 51 60 67
POMPES FUNEBRES CRISTOL GHIO	21-83-0107	1;2;3;4;7;8	765 boulevard Jean Moulin	83700	SAINT-RAPHAEL	agence.saint-raphael@pf-cristol.fr	04 94 53 96 22
LA SOCIETE DU CREMATORIUM DE ST RAPHAEL	23-83-0036	9	Boulevard de l'Aspé	83700	SAINT-RAPHAEL	saintraphael@crematoriums.fr	04 94 17 63 10
ROBLOT	19-83-43	1;2;3;4;7;8	216 avenue du Général Leclerc	83700	SAINT-RAPHAEL	agence-saintraphael-1@roblot.fr	04 94 83 45 45
POMPES FUNEBRES MUNICIPALES	22-83-0093	1;2;4;7;8	1 cours Louis Blanc	83640	SAINT-ZACHARIE	secretariat.police@st-zacharie.fr	04 42 32 63 32
POMPES FUNEBRES MAXIMOISES – VAR AZUR FUNERAIRE	22-83-0100	1;2;3;4;7;8	4 rue Jules Michelet	83120	SAINTE-MAXIME	stemaxime@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	20-83-0146	1;2;3;4;7;8	4 Avenue de Lattre de Tassigny	83120	SAINTE-MAXIME	agence.sainte-maxime@pfdugolfe.com	04 94 96 17 00
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0069	1;2;3;4;7;8	26 rue du Commerce	83120	SAINTE-MAXIME	cogolin@papillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0211	1;2;3;4;7;8	160 avenue du 2ème Spahis Résidence le Cygne	83110	SANARY-SUR-MER	cecile.richards@delesse.fr	04 94 07 15 66
CHAMBRE FUNERAIRE DE SANARY-SUR-MER (ATHANEE)	21-83-0200	6	960 chemin de l'Huide	83110	SANARY-SUR-MER	athanee-sanary@funecap.com	04 94 88 44 23
VPSF	20-83-0029	8	5 chemin des Roches	83110	SANARY-SUR-MER	vakanasphilippe@gmail.com	06 32 50 07 90
PFG - POMPES FUNEBRES GENERALES	20-83-0124	1;2;3;4;7;8	737 chemin de la Lange	83110	SANARY-SUR-MER	a06321@ogf.fr	04 94 74 65 13
POMPES FUNEBRES MISTRE-DURBANO	20-83-0143	1;2;3;4;7;8	11 rue Félix Pijeaud	83110	SANARY-SUR-MER	agence.sanary@mistre-durbano.fr	04 94 74 11 34
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0068	1;2;3;4;7;8	17 avenue Estienne d'Orves	83110	SANARY-SUR-MER	sanary@lepapillon83.fr	04 94 74 60 60
POMPES FUNEBRES DELESSE	21-83-0226	1;2;3;4;7;8	avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	christophe@delesse.fr	04 94 34 81 15
POMPES FUNEBRES LESCURE	21-83-0219	1;2;3;4;7;8	Place des Poilus	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	pflescure@gmail.com	06 22 23 16 57
SERVICES FUNERAIRES DELAUD	22-83-0245	1;2;3;4;7;8	161 avenue du Mas d'Ixelles	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	delaud.remi@hotmail.fr	06 74 00 68 35
POMPES FUNEBRES LAST	21-83-0104	1;2;3;4;6;7;8	1664 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	pompesfunebres.last@gmail.com	04 94 26 86 61

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0122	1;2;3;4;7;8	Rue Severin Saurin	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	e06313@ogf.fr	04 94 34 48 64
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	19-83-0066	1;2;3;4;6;7;8	1026 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	hyeres@lepapillon.fr	04 94 25 06 06
ROC'ECLERC	22-83-0096	1;2;3;4;7;8	79 rue de la République	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	agence.six-fours-les-plages@roc-eclerc.fr	04 94 07 04 07
ROC'ECLERC	24-83-0281	1;2;3;4;7;8	59 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	agence.six-fours-les-plages@roc-eclerc.fr	04 94 07 04 07
EVESQUE DUNEZ SERVICES FUNERAIRES	24-83-0273	4;8	753 rue Cros de Boyer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	evesquedunezservice@gmail.com	07 88 02 65 02
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0079	1;2;3;4;7;8	43 rue de la République	83210	SOLLIES-PONT	gestion@pfdaguenet.fr	04 94 91 54 33
POMPES FUNEBRES ETERNELLES	24-83-0277	1;2;3;4;7;8	52 rue de la République	83210	SOLLIES-PONT	pompesfunebreseternelles@gmail.com	06 42 01 27 01
ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES FUNERAIRES DU VAR	20-83-0169	8	1128 route des Salves	83210	SOLLIES-VILLE	esfduvar@gmail.com	06 62 71 21 78
AMBULANCE URGENCE PARAMEDIC	22-83-0101	1;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 09 41 47
POMPES FUNEBRES ROGER	21-83-0244	1;2;3;7;8	733 avenue du XVème Corps	83200	TOULON	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 56 67 40
ROC ECLERC	21-83-0105	1;2;3;4;7;8	Angle boulevard Sainte Anne et rue Colonna	83000	TOULON	agence.sainteanne.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 91 94 32
SERVICE CATHOLIQUE DES FUNERAILLES DU VAR	21-83-0012	1;2;3;4;7;8	6 rue Anatole France	83000	TOULON	accueil.83@s-c-f.org	04 94 01 70 95
POMPES FUNEBRES MUSULMANES DU VAR	21-83-0185	1;2;4;7;8	51 boulevard Georges Clemenceau	83000	TOULON	pfmn83@gmail.com	06 22 93 18 96
B.F FUNERAIRE	21-83-0228	8	860 chemin de l'Oratoire Villa La Cigale	83200	TOULON	bonety.fabien@hotmail.com	06 12 66 40 31
POMPES FUNEBRES PASCAL LECLERC	21-83-0222	1;2;3;4;6;7;8	366 rue Henri Sainte Claire Deville	83100	TOULON	agence.sainte-musse-toulon@pascal-leclerc.com	04 94 14 17 00
POMPES FUNEBRES LAST	21-83-0172	1;2;3;4;7;8	984 avenue Aristide Briand	83200	TOULON	pompefunebre.last@gmail.com	04 94 98 01 01
CENTRE FUNERAIRE TOULONNAIS POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0216	6	Quartier du Pouvarel – Entrée rue des Genévriers	83000	TOULON	gilles@delesse.fr	04 94 61 71 80
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0214	1;2;3;4;7;8	351 avenue de la République	83000	TOULON	gilles.bruzzo@delesse.fr	04 94 10 00 00
POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0213	1;2;3;4;7;8	139 boulevard Sainte Anne	83000	TOULON	antoine.puteaplo@delesse.fr	04 94 10 10 13
ROC ECLERC	20-83-0144	1;2;3;4;7;8	310 avenue du colonel Picot	83100	TOULON	agence.picot.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 61 17 69
PFG TOULON	20-83-0133	1;2;3;4;7;8	422 avenue François Cuzin	83000	TOULON	e06302@ogf.fr	04 98 07 04 40 Fax : 04 94 31 13 82
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MERIDIONALES	20-83-0134	1;2;3;4;6;7;8	1429 avenue du colonel Picot	83000	TOULON	e6301@dignite.fr	04 94 61 23 82 Fax : 04 94 23 75 17
PFG – SERVICES FUNERAIRES	20-83-0127	1;2;3;4;7;8	127 boulevard Sainte Anne	83000	TOULON	e06314@ogf.fr	04 94 09 20 27
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0132	1;2;3;4;7;8	1020 avenue Aristide Briand	83000	TOULON	e06304@ogf.fr	04 94 24 37 37 Fax : 04 94 91 47 61
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	20-83-0197	1;2;3;4;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	toulon@lepapillon83.fr	04 94 92 65 65
ROC'ECLERC	24-83-0161	1;2;3;4;7;8	1 avenue maréchal Bugeaud	83200	TOULON	agence.pont-du-las@roc-eclerc.fr	04 94 62 16 62
STE D'EXPLOITATION LE TREFLE	24-83-0045	1;2;3;4;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.trefle@loudene.fr	04 94 30 03 33
CENTRE AMBULANCIER PACA	24-83-0060	1	173 boulevard Général Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.ca83@loudene.fr	04 98 00 46 46
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	23-83-0069	1;2;3;4;7;8	168 avenue du 15e Corps	83200	TOULON	gilles.bruzzo@delesse.fr	04 94 98 68 61
POMPES FUNEBRES FEMENIA / MAISON COMBA / L'ORGANISATION FUNERAIRE	23-83-0067	1;2;3;4;7;8	Rue Nicolas Appert - Quartier Sainte-Musse	83000	TOULON	agence.sainte-musse.toulon@maisonfemenia.com	04 94 03 04 04
ROC ECLERC	22-83-0086	1;2;3;4;7;8	1379 avenue Aristide Briand	83200	TOULON	agence.briand.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 89 41 48
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0095	1;2;3;4;7;8	1586-1610 avenue du colonel Picot Rés Athéna	83000	TOULON	gestion@ecofv.fr	04 94 35 69 77
Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon /La Seyne-sur-Mer (CHITS)	24-83-0283	1	54 rue Henri Sainte-Claire Deville	83100	TOULON	dg@ch-toulon.fr	04 94 14 55 55

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
MARBRERIE VAROISE	24-83-0282	1;4;7;8	410 rue Henri Sainte-Claire Deville	83100	TOULON	marbrerievaroise@funecap.com	04 94 00 23 33
POMPES FUNEBRES ROGER	23-83-0262	1;2;3;4;7;8	126 boulevard Sainte-Anne	83000	TOULON	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 66 67 40
SERVICES D'ARIMATHIE	23-83-0259	8	34 chemin Foucou Clos Saint-Joseph	83000	TOULON	services.darimathie@gmail.com	06 82 06 76 28
CENTRE FUNÉRAIRE DE BEAULIEU	25-83-0287	6	191 Route de Nice	83000	TOULON	pfnh83@gmail.com	06 22 93 18 96
CROQUES SERVICES PRESTATIONS FUNERAIRES	22-83-0248	8	1210 Chemin des Turquières	83440	TOURRETTES	jocelpierreyves@gmail.com	06 99 43 63 67
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0155	1;2;3;4;7;8	175 boulevard des Pins Parasols	83660	VIDAUBAN	agence.vidauban@pf-pianetti.fr	04 94 99 73 73
CREMATORIUM DE VIDAUBAN CLAUDE PIANETTI	19-83-0181	6;9	Quartier l'Ambrède - 139, boulevard des Pins Parasols	83660	VIDAUBAN	contact@crematoriumvidauban.fr	04 94 73 00 06

Data Protect Consulting

CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

1. Traitements de données personnelles

Le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) impose des règles strictes en matière de protection des données à caractère personnel et de transparence à l'égard de leur titulaire. La société Cristal Pompes Funèbres, en sa qualité de responsable de traitement, est soumise à la protection des données personnelles.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions d'accompagnement, Cristal Pompes Funèbres est amenée à collecter un certain nombre d'informations personnelles sur ses clients (défunts et ayants- droits/familles (pouvoirs), telles que, et selon les cas :

- Des données d'identité (ex : civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance/décès, avis et acte de décès, nationalité, pièce d'identité, attestation de droit, coordonnées mail et téléphoniques, signature, photos (si applicable)), etc.) ;
- Des données relatives à la vie personnelle (ex : situation familiale et maritale, adresse postale, livret de famille, filiation, etc.) ;
- D'autres catégories de données, nécessaires à l'exécution de la prestation souhaitée(ex: volontés, instructions funéraires, mode de sépulture, cérémonie, articles funéraires choisis, autorisations et certificats relatifs aux opérations funéraires, données contractuelles (numéro de contrat, date de souscription, type de contrat, garanties souscrites, montant des primes, date d'échéance, clauses spécifiques, historique des modifications…), etc.) ;
- Des informations d'ordre économique et financier (ex : coordonnées bancaires (IBAN, BIC), informations de carte de crédit (si applicable), historique des paiements, prélèvements, relevé d'identité bancaire (RIB), etc.).

Les données personnelles susnommées sont destinées aux personnels internes habilités de la société Cristal Pompes Funèbres. Elles ont ainsi vocation à être utilisées pour :

- La gestion des devis ;
- La gestion des contrats de prévoyance obsèques ;
- La gestion administrative des dossiers de prestation funéraire ;
- L'organisation des cérémonies funéraires ; La gestion des transports funéraires ;
- Etc.

La fourniture des données personnelles susnommées, traitées dans le cadre des activités de la société Cristal Pompes Funèbres, est indispensable à l'exécution du contrat avec le client. Les traitements de données à caractère personnel sont ainsi fondés sur l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles entre le client et Cristal Pompes Funèbres, en tant que responsable de traitement.

Cristal Pompes Funèbres s'engage à traiter les données à caractère personnel des personnes concernées uniquement dans le cadre des finalités susnommées, et à en limiter la collecte aux données strictement nécessaires. Ces données ne sont en aucun cas vendues ou échangées.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités, à savoir pendant toute la durée du contrat conclu (base active), puis pendant une durée de cinq à dix ans après l'exécution ou la résiliation du contrat (archivage intermédiaire), et ce conformément aux exigences de l'article L. 123-22 du Code de Commerce et des disposition applicables issues du Livre des Procédures Fiscales. A l'issue de cette durée de conservation, les données personnelles seront entièrement supprimées ou anonymisées de manière irréversible.

Exception : Les données collectées sur les contacts non aboutis dans le cadre de la gestion des devis (pas de contractualisation) seront conservées par Cristal Pompes Funèbres pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la personne concernée.

Pendant toute la durée de conservation des données à caractère personnel, Cristal Pompes Funèbres s'engage à mettre en place tous les moyens aptes à assurer leur pleine sécurité (intégrité, disponibilité et confidentialité), de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux données à caractère personnel sera limité, en interne, aux personnels de Cristal Pompes Funèbres (conseillers funéraires et Direction), habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.
Les données pourront également être communiquées à des tiers liés à Cristal Pompes Funèbres par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées (ex : logiciels-métier), ainsi qu'à des destinataires autorisés tels que les Collectivités compétentes, les crématoriums (si applicable), les Mutuelles Prévoyance obsèques, AGIRA et ORIAS, le Consulat ou la Préfecture (si applicable), la Compagnie De Transport mobilisée, les établissements de soins, les interlocuteurs du culte, le fossoyeur, le graveur, le thanatopracteur, etc.).
L'ensemble de ces destinataires sont soumis à l'obligation d'utiliser les informations en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

2. Exercice des droits

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, toute personne concernée par un traitement de données bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, d'opposition ou encore de limitation au traitement de ses données. Ces dispositions sont applicables à l'ensemble des traitements déployés et aux catégories de données personnelles collectées par Cristal Pompes Funèbres, quel qu'en soit le support, et y compris à l'ensemble des formulaires applicables aux processus mis en œuvre.

Les demandes de droit peuvent être exercées :

- En contactant directement le délégué à la protection des données de Cristal Pompes Funèbres Via l'adresse mail suivante : **dpo@dataprotectconsulting.fr.**
- En adressant un courrier postal à Cristal Pompes Funèbres, située **84 Chemin des Vertus, 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.**

Les personnes concernées disposent également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle Française (CNIL) directement en ligne en tapant dans la barre de recherche« contacter le délégué à la protection des données » ou par téléphone : 01 53 73 22 22 ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé") :